



Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

mars 2003 - No 20



Pour que nous ne soyons pas complices de la guerre, le CMLK lance un boycott pour la paix, et sur un ton humoristique, une campagne humanitaire pour sauver le Président Bush, pp. 4-5.

Autodétermination des peuples, p. 7
Okapi : une radio pour la paix, p. 8
Quelle place pour la non-violence aujourd'hui ? pp. 9-13

Non-violence à l'école, pp. 14-15
Alpha Blondy, p. 24
Prochaine AG du CMLK, p. 24

Rappel

Si sur l'étiquette collée sur votre journal, il est mentionné :

membre coti !
ou abo fini

vous n'êtes pas à jour dans vos paiements
Merci de nous permettre de boucler nos comptes 2001

IMPRESSUM

« Terres civiles » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active. Abonnement : Fr. 25.- par année ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation annuelle : Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les «petit budget ». Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable de la présente édition :

Sandrine Bavaud

Ont apporté leur contribution :

Vincent Bourquin, Violetta Fasanari-Bourquin, Sophie Delalay, Roger Gaillard, Jeanne Golay, Yannick Joly, Christophe Joset, Michel Mégard, Michel Monod, Jean-Luc Moullet, Frédérique Rebetez, Maurice Reymond

Impression : Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

Pour nous contacter :

Centre Martin Luther King
52, rue de Genève
1004 Lausanne - Suisse
Téléphone : 021 661 24 34
Télécopieur : 021 661 24 36
Courrier électronique :
info@cmlk.ch
Sur Internet: <http://www.cmlk.ch>
Compte postal: 10-22368-6

Nouveau rapprochement entre le service civil et l'armée !

Très bien, les futurs candidats au service civil peuvent désormais déposer leur demande auprès de l'Organe Central du Service Civil, à Thoune, avant la journée de recrutement. Un assouplissement ? Pas vraiment puisque dès le mois de mars tous les conscrits de Suisse romande effectueront sur trois jour, et non plus sur une seule journée, les examens visant à juger leur aptitude à accomplir leurs obligations militaires. Avec à la carte, 30 nouveaux emplois créés (au service de la paix, c'est bien!?).

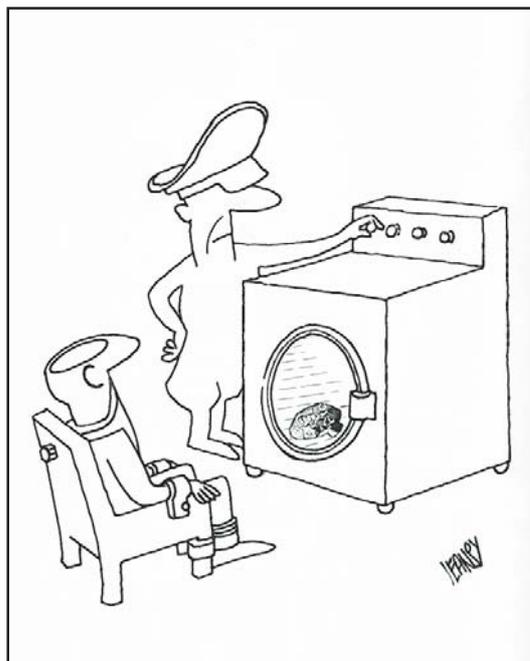
Quelles vont être les implications de ces deux jours supplémentaires ? Dès lors que des jeunes font régulièrement savoir au CMLK qu'ils ne veulent pas se rendre au recrutement, ne souhaitant aucunement avoir un contact avec l'armée, vont-ils davantage tourner le dos au service civil ? Cette nouvelle contrainte viserait-elle, au travers des taxes militaires, à renflouer les caisses de l'armée ?

Et puis finalement, qu'est-ce que signifie cette possibilité de déposer son dossier avant le recrutement puisque l'Organe central devra de toute façon attendre de savoir si le candidat est apte à faire du service militaire. Et bien, sachez que nous sommes dans une phase transitoire et qu'il nous faut encore attendre que la révision de la loi sur le service civil (LSC), actuellement en cours, soit révisée.

Si nous sommes encore dans le flou, nous savons, par contre, que le DDPS (Département de la défense, de la protection de la population et des sports) effectuée à titre expérimental des recrutements en trois jours à Summiswald et Mels. L'Organe Central pour le service civil n'y est pas encore présent, mais il est prévu à partir de 2004, sous réserve de la révision de la LSC, que les conscrits « volontaires » pour le service civil soient auditionnés lors de la troisième journée du recrutement. S'il est possible de déposer une demande en service civil avant le recrutement, ne serait-il pas plus judicieux de procéder à l'audition lors de la première journée d'examen ? Et dans tous les cas, quelles seront les implications d'une audition dans le cadre de l'armée ?

Et puis, si vous n'êtes toujours pas convaincu-e-s d'une nécessaire mobilisation pour défendre la qualité du service civil, vous pouvez vous référer au « Terres civiles » no 19 mettant en avant, entre autres, le but de la Confédération de créer des « programmes prioritaires », destinés à concentrer les forces des civilistes dans un domaine particulier. Toujours est-il qu'une demande doit être déposée au plus tard 3 mois avant l'école de recrues, une exigence dont la validité demeurera indépendamment de la révision de la LSC.

Et puis, si vous n'êtes toujours pas convaincu-e-s d'une nécessaire mobilisation pour défendre la qualité du service civil, vous pouvez vous référer au « Terres civiles » no 19 mettant en avant, entre autres, le but de la Confédération de créer des « programmes prioritaires », destinés à concentrer les forces des civilistes dans un domaine particulier. Toujours est-il qu'une demande doit être déposée au plus tard 3 mois avant l'école de recrues, une exigence dont la validité demeurera indépendamment de la révision de la LSC.



Dessin de Jean By
Cent dessins pour la liberté, Amnesty International, 1979

Sandrine Bavaud

SOMMAIRE

4-5 Billet du comité

La non-violence pour empêcher la guerre en Irak

6 Collectif contre la guerre à la Chaux-de-Fonds**7 Le médiateur non-violent face aux conflits ethniques**

Autodétermination et indépendance, des notions à distinguer

8 République Démocratique du Congo

Okapi : une radio pour la paix

9-13 Quelle place pour la non-violence aujourd'hui ?

Conférences de Jean-François Dorsaz, Chantal Furrer Rey, Jean-Marie Muller, Philippe Beck

14-15 Non-violence à l'école

La médiation par les pairs en Suisse romande

18 Rencontre avec Alpha Blondy**19-21 Nouveautés à lire****22-23 Les comptes du CMLK****24 Prochaine AG du CMLK**

EDITORIAL

La force de la vérité

3 mars 2003. A l'heure d'écrire ces lignes, impossible de prédire si la guerre annoncée contre l'Irak sera effectivement déclenchée, malgré l'impressionnante opposition de l'opinion publique mondiale et de nombreux gouvernements non seulement d'Europe, mais de la planète entière. Ce qui est sûr, c'est que jamais, depuis la guerre du Vietnam, on n'avait assisté à une telle mobilisation des mouvements non-violents pour contrer un projet clairement impérialiste. Le CMLK y contribue par le lancement de deux actions : boycott des compagnies pétrolières américaines et britanniques, campagne humanitaire de dons de pétrole au Président Bush (voir pages 4 et 5).

Le gouvernement des Etats-Unis a pour lui la plus puissante armée au monde, mais il n'a que cela. Par contraste, la non-violence n'a ni tanks ni argent - mais elle représente, pour paraphraser Gandhi, la force de la vérité. Tout le contraire de la logique des terroristes, forcément masqués, qui acceptent froidement de sacrifier des innocents à une « juste » cause. Le contraire aussi de toutes ces prétendues « raisons d'Etat » qui font de même avec leurs services secrets et leurs appareils de propagande. Pour nous, la fin ne justifie pas les moyens, et un objectif noble ne saurait être atteint par des moyens ignobles. Bombarder un pays, massacrer des milliers de personnes innocentes sous prétexte de les « libérer » et de les « démocratiser », c'est tout simplement absurde, monstrueux, ubuesque.

La cynique politique des « deux poids deux mesures », les mensonges de l'administration Bush quant aux prétendus liens entre Al Qaïda et les fameuses « armes de destruction massive » que posséderait encore Bagdad, sont les principales raisons de la

résistance croissante à la volonté d'hégémonie du shérif autoproclamé de la planète. Si la guerre d'Irak a lieu, gageons que cette résistance ne fera que s'intensifier.

La crise en cours a donné lieu à un formidable débat, notamment dans la presse et sur Internet. A signaler tout particulièrement un petit livre qui a le double mérite d'être court et précis : « Guerre à l'Irak, ce que l'équipe Bush ne dit pas » (Le Serpent à Plumes). Il s'agit d'un recueil d'entretiens avec Scott Ritter, ancien inspecteur en désarmement de l'ONU. Ex-Marine, partisan des Républicains, Scott Ritter a voté pour George Bush en 2000. Son rigoureux réquisitoire contre une équipe dirigée par d'inquiétants faucons n'en a que plus de poids. La démocratie, faut-il le rappeler, ne s'use que si l'on ne s'en sert pas.

Roger Gaillard

Président du comité du CMLK

Un boycott pour la paix

Contre l'invasion militaire de l'Irak, la société civile réagit non seulement par des manifestations, mais par diverses formes d'actions non-violentes. Pour sa part, le CMLK lance un mouvement de boycott des compagnies pétrolières américaines et britanniques.

Du monde entier, notamment des Etats-Unis, des dizaines de volontaires ont gagné Bagdad pour y jouer le rôle de boucliers humains. De Toronto (Canada), une mission internationale d'inspection s'est rendue à Washington pour enquêter sur un site américain soupçonné de produire des armes de destruction massive, en violation flagrante de traités signés par les USA. En Italie, des militants non-violents, les « désobéissants », se sont couchés sur les rails pour empêcher des trains de livrer du matériel aux bases américaines. Dans le sillage des manifestations du 15 février, qui ont rassemblé plus de dix millions de personnes dans le monde, la société civile recourt à diverses formes d'actions non-violentes pour empêcher la guerre voulue par les gouvernements américains et britanniques.

Comme nous l'avons annoncé dans notre Proclamation (voir Terres Civiles No 19), le CMLK a pris l'initiative de lancer un mouvement de boycott de toutes les compagnies pétrolières américaines. A la réflexion, au vu du soutien constant de M. Tony Blair à la politique guerrière de Washington, nous y avons ajouté les compagnies pétrolières britanniques.

Le 12 février dernier, nous avons envoyé une lettre recommandée aux directions suisses des compagnies Esso (américaine), Shell et BP (britanniques). Nous leur avons annoncé notre intention de lancer ce boycott, leur précisant que nous pourrions toutefois y renoncer au cas où les directions internationales des compagnies visées publieraient une déclaration officielle appelant leurs gouvernements à ne pas entrer en guerre. Un ultimatum à cet effet était fixé au 25 février. Or, à ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse à nos lettres, et nous appelons en conséquence la population suisse et internationale à boycotter activement ces compagnies.

Vous trouverez sur notre site Internet www.cmlk.ch plusieurs documents à télécharger : un tract, un argumentaire dé-



Charlie Hebdo, 12.02.03

taillé, des modèles de lettres à envoyer aux compagnies concernées ainsi qu'aux ambassades des Etats-Unis et de Grande-Bretagne. Si vous êtes automobiliste ou motocycliste, en effet, il vous sera simple d'éviter autant que possible les compagnies citées pour vous ravitailler en essence auprès d'autres firmes. Mais cette démarche d'abstention aura d'autant plus d'effet qu'elle sera accompagnée d'une lettre témoignant de votre volonté d'être une consommatrice ou un consommateur responsable.

Lancer une telle action demande un gros travail de préparation, d'organisation, de relations et de suivi. Merci de nous y aider par un coup de pouce financier qui pourrait notamment nous permettre d'engager un coordinateur à temps partiel (bulletin rose annexé). En conclusion et en très bref, voici quelques réponses à des questions fréquemment posées :

Pourquoi un boycott ciblé ?

Au Brésil, le Mouvement des paysans sans terres a proposé un boycott de tous les produits américains. Des proches du CMLK nous ont aussi suggéré une telle démarche. Mais celle-ci nous semble procéder d'un anti-américanisme sans nuances qui confine au racisme. On peut exécrer la malbouffe, mais la guerre en Irak ne profiterait ni à MacDonald, ni à Coca Cola. Par contre, il est clair qu'elle profiterait aux compagnies pétrolières. Selon un article publié par Le Temps (12 février 2003), la mainmise sur le pétrole irakien donnerait à l'économie américaine un bonus de 50 milliards de dollars par année, et les banques d'affaires conseillent d'acheter des actions de sociétés de services pétroliers américains car elles devraient s'apprécier en moyenne de 33% sur les douze prochains mois.

Toutes les compagnies pétrolières sont pourries !

Il est vrai que les compagnies pétrolières dans leur ensemble ne se distinguent ni par le respect pour l'environnement (marées noires), ni par la volonté de respecter les droits humains (en Birmanie, en Afrique, etc.). Mais l'urgence est ici de lutter contre la guerre en Irak. Elf ou Total ne sont certes pas des bienfaitrices de l'humanité, mais elles n'ont rien à voir directement avec cette guerre. Contrairement à Esso, dont l'influence sur l'administration Bush n'est plus à démontrer (cf Argumentaire sur www.cmlk.ch).

Un boycott risquerait de mettre des pompistes au chômage !

Soyons sérieux. A l'ère du self-service, les pompistes sont déjà une profession sinistrée, et les stations Esso, Shell et BP ne pourraient pas tourner avec moins de personnel. D'autre part, aucune compagnie ne se mettra en faillite pour les beaux yeux de MM. Bush et Blair. Mais le risque existe, et c'est bien pour cela qu'un boycott constitue un efficace moyen de pression économique. Les dirigeants va-t-en guerre ont montré jusqu'ici une cinglante indifférence à l'opinion publique mondiale - mais ils sont à l'écoute des puissants lobbies pétroliers qui ont contribué à les faire élire. Enfin, s'il est important de lutter contre le chômage, certains types d'emploi ne nous semblent pas devoir être maintenus à tout prix. Nous pensons ici surtout aux industries d'armement suisses qui exportent vers les Etats-Unis. Si la guerre est déclarée, ces exportations devraient cesser pour des raisons éthiques et juridiques (respect de la neutralité). Les entreprises concernées devraient dès lors se reconvertir dans des activités socialement plus utiles. Qui s'en plaindra ?

Roger Gaillard

Vous souhaitez participer à l'organisation de ce boycott, contactez-nous au plus vite (021/661.24.34) !

Sauvez les Etats-Unis !

Faites don d'un litre de pétrole au Président Bush !

Vous n'avez pas de voiture, mais vous souhaitez quand même agir contre la guerre ? En complément au boycott, nous vous proposons de participer à une campagne à la fois humanitaire et humoristique. Le gouvernement américain étant si dépendant du pétrole qu'il s'apprête à tuer des milliers d'innocents pour assujettir l'Irak, pourquoi ne pas lui envoyer, par la poste, « un litre de pétrole pour éviter un bain de sang » ?

C'est parfaitement légal et cela ne représente aucun danger pour quiconque à condition de prendre des précautions élémentaires au niveau de l'emballage et de l'étiquetage, les directives de La Poste pour l'envoi de matières dangereuses étant très claires à cet égard. Les colis doivent aussi être transmis avec une surtaxe de Fr. 7.50 pour traitement manuel (colis fragiles). Un mode d'emploi détaillé est disponible sur le site www.cmlk.ch ou peut être demandé au 021 / 661 24 43.

La démarche la plus simple est d'acheter en droguerie un litre de pétrole désodorisé, normalement destiné aux lampes à pétrole. Coût : entre 3 et 8 francs. Ce carburant est à envoyer au Président Bush aux bons soins de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique (Jubiläumstrasse 93, 3001 Berne), accompagné d'une lettre ou d'une carte postale expliquant le sens de votre geste de solidarité.

Vous aimez l'idée, mais vous manquez de temps ? Dans ce cas, le CMLK peut faire un envoi en votre nom. Faites-nous parvenir la lettre destinée à accompagner votre don, ainsi que la somme de 30 francs (minimum) couvrant nos frais (achat de pétrole ou d'essence, emballage, frais d'envoi, temps de travail). Votre don sera traité avec soin et transmis dans les meilleurs délais.

Pour plus de détails : www.cmlk.ch



Collectif contre la guerre à La Chaux-de-Fonds

La guerre en Irak se prépare, avec à la clef des massacres dus aux bombardements stratégiques alors que la population a déjà cruellement souffert d'un long embargo qui a fait plusieurs centaines de milliers de victimes. Sommes-nous prêts à participer à la fête ?

Un gouvernement impérial, dirigé par les plus grandes firmes pétrolières du monde. Une idéologie néo-libérale prônant le profit à tout prix. Un alibi de choc, la guerre contre le terrorisme. L'auto-prétendu Bien s'apprête à tuer au nom de la liberté, une liberté qui a un goût de sang très prononcé.

Un autre monde est possible

Une petite ville, la Chaux-de-Fonds. Des gens décident de se réunir afin de lutter contre cet impérialisme de guerre. Un Collectif contre la guerre est né, une manifestation organisée... Le groupe ainsi créé réunit des gens d'horizons très variés : retraités, étudiants, anti-militaristes, sympathisants de gauche, membres de partis, militants d'ONG... Certains sont concernés directement par le conflit, leur pays d'origine étant l'Irak ou des pays proches. D'autres y participent par conviction politique, morale, etc. Les revendications de ce collectif sont bien sûr la paix dans le Golfe, mais aussi le droit aux peuples irakien et palestinien à l'auto-détermination ou encore l'arrêt de l'armement et de la militarisation du monde. Son but est d'informer, de faire sortir les gens de l'indifférence, leur montrant que nous avons tous le pouvoir de faire quelque chose. Bien sûr, la Maison-Blanche ne nous demandera pas notre avis avant de bombarder. Bien sûr, manifester paraît illusoire. Mais l'enjeu n'est pas là. Comme le dit Jean Ziegler, une « société civile planétaire » est en train de naître. Un mouvement diffus mais déterminé qui pense, comme l'organisation ATTAC, qu'un autre monde est possible. C'est pourquoi ce collectif a bien un sens, celui de s'inscrire dans un mouvement bien plus large et important que lui. Une vague de refus de la guerre réunit des milliers de gens non seulement partout dans le monde, mais particulièrement aux Etats-Unis. Apparemment, tous les américains ne soutiennent pas la main meurtrière de leur propre pays. Dans ces mouvements de résistance réside l'espoir.



Manifestation pacifique à la Chaux-de-Fonds
30 novembre 2002

Ne pas rester passif

Le Collectif contre la guerre de la Chaux-de-Fonds a déjà organisé plusieurs actions, dont une majeure : une manifestation pacifique s'est déroulée le 30 novembre 2002 et a réuni près de 500 personnes. Un peu plus tard, un groupe déguisé a défilé dans un marché nocturne, puis un cortège d'une cinquantaine de personnes a défilé le soir du réveillon, faisant savoir que des massacres se préparent en Irak. Bien entendu, le collectif a appelé à la manifestation du 15 février et a organisé le transport en car. A son initiative, s'est également déroulé une journée d'information le 8 mars dernier au travers de films, de conférences etc. et d'une soirée musicale.

J'ai choisi de vous parler de ce collectif car j'en fait partie depuis sa création. Mon engagement avec lui m'a déjà appris beaucoup de choses et parmi elles la plus importante : je ne suis pas le seul à condamner un gouvernement guerrier, qui refuse de signer la plupart des protocoles visant à améliorer le sort des habitants de cette planète, qui soutient aveuglément la politique coloniale d'Ariel Sharon au Proche-Orient, qui pratique encore la peine de mort dans certains Etats et qui a mis en place

nombre d'infâmes dictatures en Amérique du Sud. La croisade anti-communiste est aujourd'hui remplacée par l'anti-terrorisme, et il est grand temps d'ouvrir les yeux sur ce que nous apporte le grand rêve américain : le sang, la faim, la souffrance et les larmes.

En tant que membre du CMLK, je pense que la seule solution est la non-violence. Mais la non-violence n'est pas synonyme de passivité. Au contraire, un véritable combat est à mener pour lutter contre une toute-puissance américaine qui bien trop souvent apparaît comme « allant de soi ». Il faut pouvoir apporter de nouvelles solutions aux problèmes mondiaux. Le mot de la fin sera laissé à un slogan scandé lors de notre manifestation :

« A ceux qui veulent gouverner le monde, le monde répond résistance ».

Yannick Joly

INFORMATION

nonalaguerrecdf@yahoo.fr

Le médiateur non-violent face aux conflits ethniques

Les notions d'autodétermination et d'indépendance ne sont pas synonymes. Elles nous renvoient à des conflits ethniques dont les enjeux ne sont pas identiques. Pour pouvoir nous situer et agir, il est judicieux de les placer dans leur contexte.

Du peuple à la population

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est inscrit dans la charte des Nations Unies à l'article 1. Avec raison, ce droit est revendiqué par différentes populations à travers le monde à l'encontre d'un pouvoir central autoritaire. En effet, parallèlement au mouvement de globalisation, nous assistons à une résurgence des revendications identitaires émanant en premier lieu des peuples autochtones : les Indiens d'Amérique, les Lapons, les Ouïghours, les Tibétains, les Papous, les Maoris.

Les Etats qui ne veulent pas en entendre parler, leur refusent bien évidemment ce droit. Ils font une distinction subtile entre « peuple » et « population » : la charte accorde un droit d'autodétermination à des peuples et non à une simple partie de la population d'un Etat. Craignant de voir une partie de la population échapper à leur autorité, ces Etats refusent l'entrée en matière et, par conséquence, le dialogue. Au lieu de se braquer, ils feraient mieux de réfléchir aux avantages de ce que Mitterrand appelait la « subsidiarité », c'est-à-dire la capacité laissée aux régions de gérer les difficultés qui les concernent. Cela allègerait d'autant le pouvoir central.

De l'autodétermination à l'indépendance

Les peuples autochtones ne demandent pas l'indépendance mais l'autonomie, soit le droit à l'autodétermination qui vise non pas à permettre à ces peuples d'imposer leurs revendications mais qui leur donne le droit de dialoguer pour définir ce qui convient à chaque population. Ces peuples réclament par des moyens non-violents le droit de gérer eux-mêmes

leur territoire, d'assurer leur nourriture, de maintenir leurs traditions sur leurs terres. Une volonté d'autonomie qui reste malgré tout en contradiction avec les intentions des gouvernements. Ils ont, pour ces territoires précisément, des projets industriels ou agricoles.

L'absence de dialogue pour résoudre le conflit peut conduire des Etats à recourir à l'armée, mais aussi à l'émergence de mouvements violents dont les revendications

manière à pouvoir bénéficier de subventions.

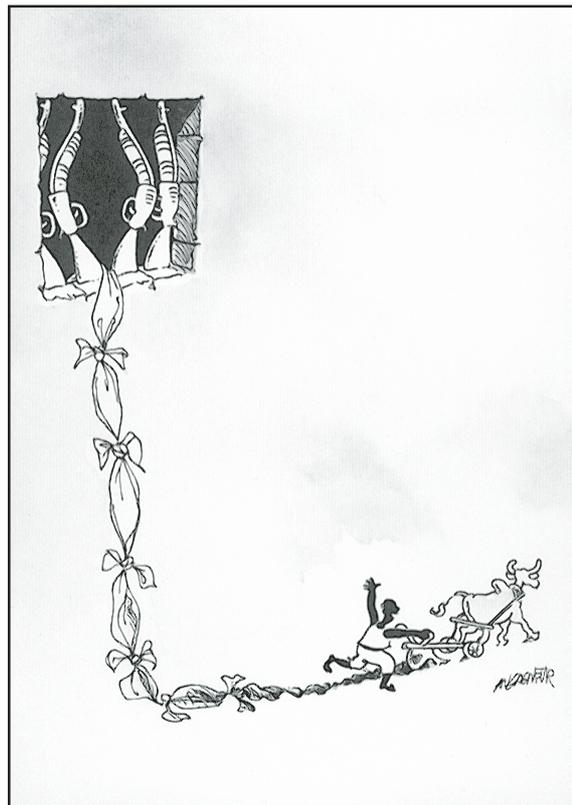
De la médiation à l'autodétermination des populations

C'est pour rétablir un dialogue nécessaire entre les parties en conflits que les médiateurs/rices interviennent. Ils chercheront à atteindre, comme compromis, l'autonomie des peuples autochtones afin de rompre avec la spirale de la violence engendrée aussi bien par des logiques étatiques autoritaires que des exigences d'indépendance sans concession. Parvenir à l'autonomie, revendiquer un droit à l'autodétermination, est pour ces populations le seul moyen de survie : elles ne peuvent, aujourd'hui, vivre isolées sans attaches solidaires.

Au delà de la question de l'autodétermination des peuples, le besoin d'une autorité globale sur le plan mondial se fait sentir : non dans une perspective d'oppression mais pour envisager des solutions communes à des problèmes d'ensemble tels que la pollution, la protection de la nature, la gestion des matières premières, les déplacements de population. Une telle autorité se doit de respecter l'autonomie des Pays. Actuellement l'ONU est impuissante car elle n'est pas investie d'une réelle autorité qui puisse lui permettre d'entrer en dialogue avec ces Pays. Par contre, certains Etats imposent leurs lois dévastatrices à des Pays dépendants économiquement et même politiquement.

Au sommet, une véritable autorité pourrait faire échec à ces visées dominatrices et, à la base, il convient d'appuyer les revendications locales et de les situer dans un cadre global.

Michel Monod



sont davantage liées à une volonté d'indépendance, soit à une rupture avec l'Etat. Ce sont l'IRA, l'ETA, le Fatah, l'ALK, les tigres Tamouls, etc. Dans une même région où un mouvement revendique l'indépendance sans concession, il peut aussi y avoir des tenants de l'unité avec l'Etat central de

Okapi accompagne la paix

Depuis un an, un réseau de radios mis en place par la Fondation Hironnelle et l'ONU accompagne le processus de paix en République démocratique du Congo.

Okapi ? Drôle de nom pour une radio. Mais en y regardant de plus près, c'est tout un symbole. L'okapi est un animal de la taille d'une antilope avec une tête rappelant sa cousine, la girafe. Particularité de ce mammifère, on ne le trouve qu'au Congo. Et il n'a aucun ennemi, c'est un pacifiste par excellence. On ne pouvait donc pas trouver dénomination plus appropriée pour une radio dont la mission première est d'accompagner le processus de paix dans l'ex-Zaïre. Et la tâche n'est pas simple dans un pays en guerre depuis 1998. Un conflit dans lequel plus de trois millions de personnes ont déjà perdu la vie.

L'aventure Okapi a démarré il y a un an. Ce projet a deux têtes : la Fondation Hironnelle, dont le siège est à Lausanne et l'ONU, et plus particulièrement la MONUC, la mission des Nations unies en République démocratique du Congo. Okapi, ce n'est pas une radio, mais neuf radios qui sont réparties sur l'immense territoire congolais. Les petits okapis sont partout, aussi bien dans les territoires dirigés par le gouvernement de Kinshasa, que ceux en main des rebelles.

Ouvrir le dialogue

Le conflit met en effet aux prises trois principaux belligérants. Le gouvernement de Kinshasa, reconnu par la communauté internationale et dirigée par Joseph Kabila, le fils de celui qui avait chassé Mobutu du pouvoir. Le RCD (Rassemblement pour un Congo démocratique) dont le chef est Adolphe Onusumba et qui est soutenu par le Rwanda. Ce mouvement est principalement présent dans l'Est du pays. La troisième entité est le MLC (Mouvement pour la libération du Congo), fondé par un ancien mobutiste Jean-Pierre Bemba et dont les quartiers sont à Gbadolite, le lieu d'où était originaire le «Maréchal léopard». Le MLC peut compter sur l'aide de l'Ouganda, mais aussi sur celle de la Lybie.

Après des négociations qui ont duré plusieurs mois, les trois principaux belligé-

rants ont accepté, notamment sous la pression internationale, de signer à Pretoria, un accord de paix. Mais à l'heure actuelle, la République démocratique du Congo n'a toujours pas été pacifiée.

Toutes ces négociations de paix ont été suivies par les journalistes d'Okapi et rapportées dans l'ensemble du pays. Et c'est là, l'une des forces de la radio. Elle est la seule qui peut réunir un territoire divisé. Un Congolais habitant à l'Est n'a aucun moyen de se rendre à Kinshasa. Toutes les voies de communication sont fermées. Seule manière de se déplacer : pouvoir prendre place dans un avion affrété par les Nations unies.

La guerre a séparé de nombreuses familles. Beaucoup ont perdu toutes traces de leurs proches. Mais la radio permet de rétablir le contact, grâce à l'émission «Dédicaces». Chaque jour l'animateur lit des témoignages très émouvants accompagnés de la «danse» musique congolaise. Le dialogue est aussi le maître mot des programmes «okapiens». D'ailleurs, deux des émissions-phare s'appellent tout simplement «Dialogue entre Congolais» et «Dialogue avec l'ONU».

Donner la parole

La parole est d'ailleurs régulièrement donnée aux populations qui s'expriment sur un thème choisi par la rédaction. La question peut être : «qu'attendez-vous des accords de paix?», «que pensez-vous du retour du fils de Mobutu à Kinshasa ?» ou «quel est votre avis sur l'arrestation de Papa Wemba à Paris.» Ce que nous nommerions des



Reportage dans les environs de Kananga, suite à un conflit entre deux villages

micro-trottoirs, sont appelés là-bas des «vox-pop» et ils sont essentiels dans un pays qui recherche la paix et la démocratie. Accompagner un processus de paix, n'est pas sans danger. Des journalistes congolais de radio Okapi sont régulièrement inquiétés et plusieurs d'entre eux ont été emprisonnés ces derniers mois. L'un d'entre eux avait, par exemple, interviewé un enfant-soldat qui se plaignait de ne pas avoir été nourri et soigné. Cela n'a pas plu à l'un des chefs rebelles qui l'a détenu quelques jours.

La paix passe aussi par la reconnaissance de la liberté d'expression.

Vincent Bourquin

V. Bourquin s'est rendu en République démocratique du Congo dans le cadre de la Fondation Hironnelle. D'octobre à décembre 2002, il a collaboré à l'encadrement de l'équipe d'Okapi en tant que journaliste.



Quelle place pour la non-violence aujourd'hui ?

Le Centre Martin Luther King a programmé en novembre 2002 un cycle romand de conférences sur le thème "quelle place pour la non-violence aujourd'hui ?", entre autres, pour faire vivre la Décennie pour une culture de la paix au profit des enfants du monde et pour nous rapprocher du public. La première conférence a porté sur la mondialisation de la non-violence et l'action non-violente en milieu paysan, avec Jean-Denis Renaud et Fernand Cuhe. La deuxième a abordé l'antimilitarisme et le service civil volontaire de paix avec René Cruse et Michel Monod. Deux approches relatées dans le précédent numéro de "Terres civiles". La présente édition est centrée sur les deux dernières conférences, à savoir : l'éducation à la non-violence et la culture de la non-violence.

Non-violence dans l'éducation : un moyen de prévenir la violence

L'éducation relève aussi bien du ressort de la famille que des établissements scolaires. Pour prévenir la violence, cette interdépendance implique donc une responsabilité conjointe. Jean-François Dorsaz et Chantal Furrer Rey ont mis en avant une éducation favorisant une culture de la non-violence.

La prévention de la violence et la gestion des conflits en milieu scolaire sont une question sensible. L'enjeu est néanmoins important et Jean-François Dorsaz a présenté, à partir du contexte valaisan, quelques idées pour un projet d'éducation à la santé dans les écoles.

Après l'échec aux urnes d'« Objectif grandir », le Conseil d'Etat valaisan a mandaté, en septembre 2000, 10 groupes de travail afin que ceux-ci réalisent un programme de prévention et de promotion de la santé destiné aux écoles publiques du canton et touchant les enfants et les jeunes de 4 à 20 ans. Ce mandat répondait à une volonté de promouvoir la santé pour que les enfants puissent se développer le mieux possible. Si la responsabilité de l'éducation à la santé relève en premier lieu de la famille, l'école doit aussi répondre à cette mission. Jean-François Dorsaz a présidé le groupe « Gestion des conflits et prévention de la violence » dont les principales tâches étaient : de déterminer les objectifs en terme de connaissances à acquérir et d'attitudes à développer chez l'élève ; de préciser les contenus transmis par le corps enseignant ainsi que l'apport des spécialistes ; de déterminer le temps nécessaire à l'application du programme selon les niveaux d'enseignement ; de proposer le matériel didactique adéquat.

Le travail effectué s'est notamment et très largement inspiré du concept-cadre éla-

boré par le groupe intercantonal romand et tessinois « Edupré », précisant les grands objectifs et les principaux contenus d'une éducation-prévention pour les écoles publiques.

Pour une responsabilité citoyenne

Le but de l'éducation est de permettre à tout enfant de devenir un adulte autonome, capable de piloter sa vie de manière responsable. Cet accès à la citoyenneté implique au moins deux compétences : d'une part construire une bonne estime de soi, avec confiance en sa propre valeur, en ses capacités d'apprentissage et en ses forces créatrices ; et, d'autre part, savoir tenir compte des autres, être capable de tolérance, de coopération et de solidarité. Il faut donc permettre à l'élève d'acquérir des compétences individuelles et de responsabilité collective.

Pour guider des actions avec continuité tout au long de la scolarité, en s'adaptant à l'évolution des enfants et des jeunes, trois thèmes et objectifs spécifiques ont été retenus par le groupe de travail :

- La culture d'établissement : pour apprendre à vivre en société, il faut favoriser la communication ; ouvrir l'école vers l'extérieur ; réaffirmer les lois et la discipline en reconnaissant aux enfants le droit d'être entendus. Plusieurs axes d'action peuvent être développés comme les jeux coopéra-

tifs, la charte, la médiation par les pairs, etc.

- Apprentissage de la différence : pour que la différence ne soit pas perçue comme une menace, il est nécessaire de faire prendre conscience des différences ; de constater les sentiments et les réactions qu'elles peuvent susciter ; d'apprendre à gérer les sentiments éprouvés et à valoriser les différences pour en faire des richesses. Il est par exemple possible d'aborder en classe la question « comment faire face à des propos racistes ? ».

- Estime de soi : pour renforcer l'estime de soi, il faut apprendre à s'affirmer, à reconnaître ses propres compétences, à valoriser chaque élève. Une bonne estime de soi permet de savoir prendre sa place dans un groupe, de maîtriser son agressivité, de développer une image positive de soi, etc.

Un Centre pilote expérimental a été mis en place et ces trois objectifs devraient être évalués en fin d'année scolaire 2002-2003.

L'affectif et le normatif

Pour atteindre ces objectifs, Jean-François Dorsaz a rappelé que l'éducation doit inclure aussi bien l'action affective qui s'est développée à partir des années 60, que l'action normative, que nos sociétés recouvrent aujourd'hui. L'action affective permet à l'adulte de s'adapter à l'enfant, de lui reconnaître sa propre valeur, pour qu'il

puisse se confirmer en tant qu'individu. L'action normative vise à ce que l'adulte permette à l'enfant de s'adapter à son environnement, de lui faire connaître les limites, les interdictions ou encore les exigences. C'est lorsque l'enfant est confronté à un déséquilibre entre l'affectif et le normatif qu'il y a un risque de dérives violentes. Pour prévenir la violence, il importe également de prendre en considération non seulement le bourreau, mais également la victime, pour leur permettre de communiquer et de faire face au conflit. Or, dans sa pratique professionnelle, Jean-François Dorsaz constate parfois une certaine forme de retrait où parents, enseignants et autorités tendent à se renvoyer la responsabilité. Pourtant, il serait préférable de commencer par se poser la question : « qu'est-ce que moi je peux faire ? ».

Que pouvons-nous faire au quotidien?

Lorsque le comportement d'un enfant n'est pas acceptable, il est, pour Chantal Furrer Rey, effectivement important de se poser la question : « qu'est-ce que nous pouvons faire au quotidien ? », et de se brancher sur un schéma « gagnant-gagnant ».

En premier lieu, Chantal Furrer Rey a fait savoir qu'elle partait du postulat selon lequel les jeunes ne sont pas violents. S'il existe un sentiment d'insécurité ambiant véhiculé dans la rue et repris par les médias, seule une minorité de jeunes font acte de violence. Dans son cadre professionnel, elle se rappelle avoir essentiellement rencontré des jeunes « géniaux » et non des « agresseurs ». De se focaliser sur les adolescents qui ont des comportements violents tend à véhiculer la peur et peut nous amener à changer de trottoir.

Les petits groupes violents existent néanmoins et il importe d'être à l'écoute de leur souffrance. Comme l'a souligné Jean-François Dorsaz, un déséquilibre entre les axes normatif et affectif peut conduire à des comportements déviants, mais il faut aussi considérer que ces jeunes s'autodétruisent avant de détruire : se dévalorisent, se suicident, vivent une dépression ou connaissent des accidents sur la route.

En outre, il faut encore distinguer la violence du conflit. Le conflit n'est ni bon, ni mauvais en soi. Le conflit ne devrait pas être évité, mais affronté car il favorise le

changement, la réadaptation. Il nous renvoie à notre agressivité et à la combativité qui sont des forces physiques ou mentales nécessaires pour lutter pour sa survie.

La question est de savoir si nous choisissons de lutter en recourant à des moyens compétitifs ou coopératifs : car les aboutissements d'un conflit ne sont pas identiques. Alors que la compétitivité, répondant au schéma gagnant-perdant, favorise la spirale de la violence, la coopération, au contraire, se réfère à des moyens non-violents pour entrer dans un schéma gagnant-gagnant. En d'autres termes, la violence est une déviation du conflit car elle entre dans une logique de compétition.

Se former au schéma gagnant-gagnant

En se formant à la résolution non-violente des conflits, il est possible de développer des outils propices au schéma gagnant-gagnant à partir de situations concrètes. Tel est le cas, par exemple, lorsqu'un couple se dispute pour des chaussettes.

Dans la situation d'un conflit classique, « On argumente depuis la tête » et de ce fait, nous avons deux personnes qui expriment leur position respective tout en restant antagonistes. En non-violence, au contraire, « il faut voir du côté des tripes ». Pour comprendre le fondement du conflit, il faut partir des sentiments et des besoins. En acceptant de ne pas rester en surface, notre couple pourrait par exemple découvrir que l'épouse connaît un sentiment de grosse fatigue et de frustration par rapport à son besoin d'avoir des activités plus gratifiantes, que le mari a un sentiment de colère, son besoin étant d'être compris alors qu'il vit une situation professionnelle perturbante.

Partir de ses sentiments et de ses besoins conduit à avoir de l'empathie pour ce qui se passe en nous, tout comme pour ce qui se passe chez l'autre. Et, lorsque des partenaires parviennent à échanger des besoins, il leur devient possible de lister des solutions relevant d'un système gagnant-gagnant.

Lorsque nous sommes confrontés à des adolescents violents, il nous faut aussi comprendre en premier lieu comment nous fonctionnons. C'est pourquoi, en tant qu'adultes, nous devons acquérir des outils et voir comment nous pouvons les trans-

mettre aux adolescents. L'action est centrale pour passer du modèle de la compétition à la non-violence.

Sandrine Bavaud

Jean-François Dorsaz

Psychologue FSF spécialisé en psychothérapie, Jean-François Dorsaz est domicilié en Valais. Il travaille actuellement au Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et l'adolescent au service cantonal valaisan de la jeunesse.

Chantal Furrer Rey

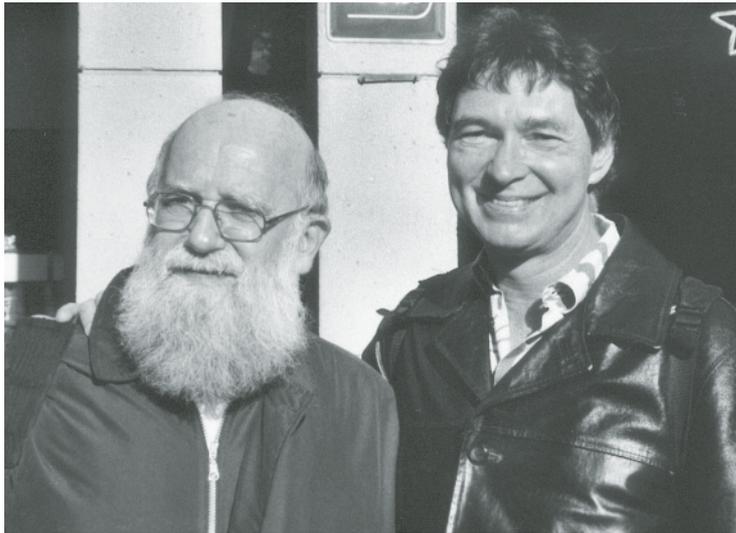
Mère de famille, domiciliée en Valais, Chantal Furrer Rey est membre du CMLK et de FormAction. Formatrice d'adultes (brevet fédéral), elle anime depuis 10 ans des ateliers dans les domaines de la résolution non-violente des conflits et de l'éducation non-violente. Enseignante et animatrice socio-culturelle, elle a beaucoup fréquenté le monde des adolescents.



La culture de la non-violence dans sa dimension collective et interindividuelle

Jean-Marie Muller et Philippe Beck, pionniers de la réflexion, ont abordé la culture de la non-violence au travers de la lutte collective et des conflits quotidiens pour approcher la question « quelle place pour la non-violence aujourd'hui ? ».

Notre représentation de la violence a un lien direct avec les médias. Mise en scène en premier lieu pour nous émouvoir, il devient difficile de nous distancer d'une idéologie dominante de nos sociétés qui nous incite à accepter une violence nécessaire, légitime et honorable. Nous en venons non seulement à percevoir la violence comme une fatalité, mais également à développer une méfiance à l'égard de la non-violence : elle serait irréaliste et engendrerait la déresponsabilisation. Par-



Jean-Marie Muller et Philippe Beck à Lausanne, nov. 2002

venir à une culture de la non-violence demande de déconstruire cette idéologie de la violence marquant si fort nos mentalités.

De la violence à la non-violence...

Le concept de non-violence, qui nous vient de Gandhi, s'oppose à la violence et non au conflit, à l'agressivité, ou à la lutte. La violence est le viol de l'autre, de son humanité. Lorsque l'homme recourt à la violence, il a toujours besoin de se justifier. Il va donc construire des doctrines qui vont faire de la violence un droit de légitime défense. Or, quand nous disons d'un homme violent qu'il se conduit comme une bête, nous en venons à mépriser les animaux. La question est donc de savoir quels sont les moyens de défense légitimes. La violence serait juste si la cause est juste. Mais juste pour qui ?

L'homme se construit en relation avec l'autre, qui peut aussi être source de rivalité. Nous sommes donc continuellement dans des situations de conflit qu'il ne s'agit pas de fuir, par peur, mais d'assumer. Pour

construire une relation de réciprocité, où les droits de chacun sont reconnus, il faut faire preuve d'agressivité, soit aller vers l'autre. En réveillant l'agressivité du peuple noir des USA, Martin Luther King lui a permis de se mobiliser pour que ses droits soient reconnus.

Pour obtenir justice, nous ne pouvons pas faire l'économie de la lutte. Toute l'Histoire de la non-violence est aussi celle des luttes et, surtout, des résistances pour la reconnaissance des droits humains. La non-violence, c'est précisément de rompre avec tous les processus de légitimation de la violence.

au réalisme...

Martin Luther King a dû s'apercevoir que le mal ne cédait que lorsqu'il y avait une lutte organisée. La violence n'étant capable d'apporter aucune réponse humaine aux conflits, il nous faut avoir ce réalisme de l'action non-violente. En étant solidaire avec les hommes et les femmes qui refusent la violence et qui tentent de construire

une coexistence sur d'autres réalités que celle du meurtre, nous pourrions rompre avec le processus suicidaire dans lequel se trouve le Proche-Orient.

Pour J.-M. Muller, « le grand défi du 21ème siècle est d'arriver à définir un langage universel pour dire notre humanité commune ». Jusqu'à présent, il s'est caractérisé, y compris pour les religions, au travers des modalités de conquête. Il nous faut donc inventer un langage universel qui ne soit plus dans la domination, mais dans le res-

pect avec l'autre. Il y a en l'homme à la fois une capacité de violence et de non-violence. La question est « quelle part de lui-même l'homme veut-il cultiver ? ».

... et à la stratégie

Il nous faut avoir un regard clair, mais aussi une action juste et efficace. L'Histoire, qui est aussi l'Histoire des luttes non-violentes, est révélatrice : le mur de Berlin n'a pas été démoli par des armes de destruction massive.

Un résistant polonais, confiait en 89 à notre conférencier, que lui et ses camarades avaient choisi la non-violence pour deux raisons majeures. Premièrement, ils n'avaient pas d'armes, leur adversaire en détenant le monopole. Deuxièmement et plus fondamentalement, soucieux de construire une société démocratique, ils ne devaient agir en recourant à la violence. En cela, ils rejoignaient Gandhi qui réclamait une cohérence entre les moyens et la fin.

Jean-Marie Muller n'avait pas la prétention de croire que la non-violence allait

apporter des réponses toutes faites à nos problèmes. Néanmoins, nous pourrions nous mettre d'accord pour reconnaître que si la non-violence est possible, alors elle est préférable. Et si la non-violence est préférable, alors il faut la rendre possible.

Comment appliquer la lutte non-violente dans son quotidien ?

Pour Philippe Beck, la violence de tous les jours ne relève pas d'une volonté s'inspirant d'une idéologie. Elle est une réponse automatique à défaut de ne pas savoir faire mieux. Pour la plupart d'entre nous, l'acte de violence est un accident de parcours derrière lequel il existe toujours une peur. Si la non-violence est utile pour des luttes sectorielles, elle trouve aussi sa place au contact des personnes que nous côtoyons. Trois axes de réflexions nous sont proposés : la communication non-violente, le courage civique et les comportements écologiques.

Jean-Marie Muller

Né en 1939, Jean-Marie Muller est directeur des études à l'Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC), et également membre fondateur du Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN). Animateur de formation à la résolution non-violente des conflits, il est surtout l'auteur de nombreux ouvrages de référence en matière de non-violence.

Philippe Beck

Philippe Beck a été secrétaire du CMLK dont il reste aujourd'hui très proche. Disposant de 20 ans de pratique internationale et locale de l'action non-violente, il anime des formations à la résolution non-violente des conflits, entre autres pour le CMLK et FormAction. Il a notamment participé à la création d'une antenne romande des Brigades de Paix Internationales (PBI) et des associations genevoise et vaudoise de médiation de quartier (AsMéd).

La communication non-violente

La communication non-violente nous invite au dialogue, au respect dans la relation avec l'autre. Un couple en vient souvent à se disputer car, trop souvent, nous disons les choses trop rapidement en omettant de penser aux affects, soit aux conséquences affectives qu'elles entraînent. Nous en venons à nous énerver avec comme conséquence un choc, non pas d'idées, mais d'émotions. En situation conflictuelle, nous blessons souvent l'autre par inadvertance, sans penser à tout ce qui nous relie dans le couple. Or, nous pouvons nous efforcer de nous comporter différemment en choisissant un moment plus propice pour entrer en relation : être à l'écoute de l'autre demande de la disponibilité.

Pour rompre avec cette fatalité de la violence inacceptable, il est nécessaire de revenir sur une dispute : il est fondamental de ne pas se résigner en se disant « je me suis planté ça vaut rien ». Ceci est également valable pour une relation où les affects sont moindres car l'autre est avant tout un être humain et secondairement une source d'information. C'est tout le domaine de la communication.

Le courage civique

Nous pouvons dire ce qui ne va pas dans un couple, mais aussi dans la rue auprès de gens inconnus. Oser faire un geste alors qu'il serait très facile d'éviter la confrontation nous renvoie au courage civique.

Par rapport aux incivilités, il est nécessaire, en tant que professionnels ou en tant que citoyen, de « retrouver l'art » de manière à ne pas formuler nos propos sur un ton préchi-précha : « Vous avez vu ce que vous avez fait ?! ». Une telle attitude stimule la honte qui en retour suscite de l'agressivité. Pour qu'une limite puisse être posée, il faut en premier lieu donner un signal de ce qui ne nous convient pas : « Ça me dérange quand on laisse des choses par terre ».

Si nous sommes témoins d'une dispute disproportionnée et que nous ressentons un malaise, nous pouvons essayer d'agir. Il n'y a pas de honte à s'exprimer, l'important est de ne pas formuler des propos agressifs du genre : « Madame comment parlez-vous à votre enfant ? ». En étant conciliant, il est possible d'avoir un mini-

mum d'empathie. Permettre à une personne de prendre conscience de sa fatigue revient à intervenir en tant qu'humain et non en tant que moralisateur.

Le comportement écologique.

L'une des pires violences que nous pouvons manifester est la violence que nous faisons à la nature. En faisant violence au monde, nous faisons ainsi violence aux générations futures, donc à l'humain.

A ce niveau, il est plus difficile de penser en termes de non-violence car les conséquences ne sont pas directement observables. Lorsqu'un acte de pollution est minime, il ne sera pas considéré. C'est oublier que la terre est habitée par plus de six milliards de personnes et, surtout, que ce sont les pays riches qui polluent le plus.

Avoir un comportement écologique, même modéré, nous permettrait de remonter le courant de ce qui nous apparaît comme une fatalité. Une conscience écologique est possible : Mériter l'air que je respire, mériter l'eau que je bois, le sol que je cultive.

Pour Ph. Beck, la réflexion sur la non-violence est une belle aventure porteuse de joies et de rires qui a commencé, pour lui, en 1977.

Maurice Reymond,

en collaboration avec Sandrine Bavaud

Lorsque J.-M. Muller parle d'"agressivité", il inclut l'aspect sain de celle-ci, la "combattivité"; alors que Ph. Beck distingue les deux termes et n'utilise "agressivité" qu'au sens destructeur, violent du terme.



En prêt au
CMLK,
cote 190 MUL

Notules

en marge de la conférence du 28.11.2002 sur la « Culture de la non-violence » avec J.-M. Muller et Ph. Beck (quatrième de la série organisée par le CMLK).

Du monde, il y en avait ! J'étais déçue en bien, comme on dit dans le canton de Vaud. Le grand patriarche J.-M. Muller et Ph. Beck, ami de toujours du CMLK, ont attiré ce soir là une cinquantaine de personnes, malgré la pluie. Ils ont démenti le dicton de « prêcheurs de convertis » en nous apportant une foule de précisions et de nouveaux arguments sur un sujet pourtant bien connu et, parfois, fatigué.

Vous trouverez dans ce même numéro de "Terres civiles" un compte-rendu de cette belle rencontre, mais moi je veux m'arrêter sur les franges de sourires et d'amitié que j'y ai vécues et profiter de cet espace pour sortir une ou deux idées qui me tiennent à cœur. Mais, en premier lieu, la joie, toujours renouvelée, d'apercevoir des amis. Les fringantes secrétaires, tout d'abord, et les non moins vifs membres du comité. Et les embrassades avec les « revenants », les clins d'œil avec les « habitués », les connivences subites avec les voisins, les voisines...

Il y avait là de l'intérêt, de la ferveur et de la sympathie : toute différence générationnelle étant effacée. Ce qui nous permet de bien espérer pour l'avenir. Le fort pourcentage de jeunes, y compris le charmant modérateur venu d'ailleurs, est une réelle promesse de soutien et de renouveau pour le CMLK.

Et maintenant à moi de dire ce que je n'ai pas pu pendant la conférence. Il est vrai, Jean-Marie, que les Eglises ne s'opposent pas assez à la violence, qu'elles n'élèvent pas suffisamment leurs voix pour la dénoncer. Je me souviens que le cardinal Schuster, à Milan avait béni, pendant la dernière grande guerre, les canons destinés à faucher des vies en Russie. Ma réponse est simple : les Eglises veulent garder le POUVOIR, et le pouvoir est dans les mains des violents.

Et merci à Philippe pour ses suggestions, que chacun peut mettre en pratique, et pour son « aveu d'humanité » dans lequel nous nous sommes tous reconnus.

Violetta

Se former à la non-violence

▼ Pouvoir, autorité et responsabilité

Le programme de formation co-organisé par le MIR, PBI et le CMLK, vous propose d'aborder les jeux de pouvoir dans nos relations quotidiennes ou professionnelles. Comment les repérer et les désamorcer ? Comment exercer l'autorité de manière non-violente (parent, enseignant, chef d'équipe, animateur, etc...) ? Et comment agir dans un conflit asymétrique (face à un supérieur hiérarchique par exemple) ?

Avec Chantal Furrer Rey et Marco Allenbach, à Lausanne.

Ce nouveau module a été dédoublé en date du 9 mai. Il reste encore 3 places.

Pour les autres sessions, il est toujours possible de s'inscrire en liste d'attente.

Fr. 80.-/journée et Fr. 140.- pour les non membres.

Inscription : Lucienne Erb, 022/345.98.73 ou lucienne.erb@bluewin.ch

▼ Sensibilisation à la gestion des conflits à Neuchâtel

L'Association MédiaNE, Maison Neuchâteloise de la Médiation, organise de mai à octobre 2003 son cycle annuel de sensibilisation à la gestion des conflits. Les quatre modules, indépendants mais complémentaires, auront lieu les week-ends suivants :

■ La médiation, un mode spécifique et consensuel de gestion des conflits

Ce séminaire permet de comprendre en quoi la médiation se distingue d'autres techniques de résolution des conflits. Il initie en particulier les participants aux différentes étapes du processus d'une médiation, à partir du modèle développé par l'école de Barry HART.

17-18 mai, avec J.-D. Renaud

■ Ecoute, relation et médiation

Dans la mesure où le médiateur n'est qu'un facilitateur d'accords, et non un arbitre suggérant une solution fondée sur son expertise, la dimension relationnelle et plus spécifiquement l'écoute jouent un rôle central en médiation. C'est le propos de ce module que de permettre aux participants de développer de nouvelles compétences dans ces domaines..

14 - 15 juin, avec J.- D. Renaud

■ La prévention des conflits dans les communautés de vie ou de travail.

Dès lors qu'on évolue au sein d'un groupe, soigner les rapports individuels (écoute, absence d'agressivité) ne suffit plus à éviter les conflits : en plus de mettre en oeuvre ces attitudes, il faut également prévenir les dysfonctionnements structurels (mauvais partage du travail, injustices, mobbing, etc ...) de nature à générer des tensions.

20 - 21 septembre, avec J.Ballesteros

■ La Communication non violente

La démarche de Communication non violente (CNV) est l'aboutissement des recherches de M. ROSENBERG sur les causes de la violence. Elle vise à nous permettre de solliciter ce qu'il y a de plus humain en nous et en l'autre quelles que soient les circonstances, y compris dans les situations de tension ou de conflit

25 -26 octobre avec L. Bruschweiler

Selon les moyens de chacun, le prix par module est de Fr. 280.- à 320.- et de Fr. 220.- pour les petits budgets. Dans des cas exceptionnels, ce tarif pourra être négocié à la baisse.

Programmes détaillés sur demande :

Association MédiaNE, Suisse,

0 32 725 18 18,

intermed@bluewin.ch, www.medialogue.ch

Ce cycle de sensibilisation est proposé depuis l'automne 2000, dans le cadre de l'offre de formation de MédiaNE (qui englobe également, par ailleurs, la fourniture de cours « sur mesures » pour des entreprises ou des administrations). Le suivi du cycle constitue une voie d'accès privilégiée à la formation avancée à la médiation que dispense le Groupement Pro Médiation (faîtière romande), et dont l'ambition, en ce qui la concerne, est de former des professionnels de la gestion des conflits.

La médiation par les pairs□: enjeux et obstacles

La médiation par les pairs, telle que pratiquée en Suisse romande, semble être un outil d'éducation à la citoyenneté et non un outil de résolution non-violente des conflits.

Durant mes études à la faculté des Sciences de l'Education de Lyon, j'ai réalisé un mémoire "La médiation par les pairs : un outil d'éducation à la citoyenneté - Enjeux et Obstacles". Cela fait maintenant 10 mois que je l'ai terminé et depuis, l'occasion d'en reparler s'est régulièrement présentée. Il est temps de faire le point.

J'ai choisi ce thème parce qu'il était directement lié à mes activités professionnelles. En effet, durant cette même année, j'inter-

sans arbitrage, un processus de résolution de conflit. Je m'attendais donc à entendre des récits relatant de telles expériences. Or, ni les élèves, ni le personnel éducatif ne pratiquent cette démarche ! La problématique s'est donc très rapidement formulée autour de la recherche d'une explication de cette non-utilisation du projet de médiation par les pairs.

En lisant les évaluations des groupes de pilotage des différents projets visités, j'ai

tout apprendre à maîtriser ses pulsions.

Et comme le souligne R. Ballion, la meilleure manière pour un enfant de se construire est qu'il soit acteur de sa propre construction; cela signifie que pour devenir citoyen, il s'agirait non seulement de rendre l'enfant "acteur de sa socialisation" mais de plus "à travers une démarche démocratisante". C'est ce que Michel Tozzi appelle la socialisation démocratique ou, si l'on se réfère à Colette Crémieux, l'éducation à la citoyenneté.

Ce sont là bel et bien les enjeux de la médiation par les pairs□! Belle perspective□! Mais alors, pourquoi aucune médiation n'est-elle réalisée□?

Une contradiction avec le vivre ensemble démocratique

Dans la réponse que j'apporte, je rejoins fortement le constat de M. Develay et P. Mérieux□: il est trop hasardeux de faire exister une socialisation démocratique dans une institution qui ne l'est pas forcément. Plutôt pessimiste□, je l'accorde□! Je pense en effet que dans la situation actuelle, la culture d'établissement est en contradiction avec l'esprit d'un savoir-vivre ensemble démocratique et que pour garantir la réussite d'un projet de médiation par les pairs, il faudrait commencer par remettre en question cette culture d'établissement.

Cette conclusion paraît plutôt pessimiste□! Il semble même que sa lecture ait découragé certains d'implanter un projet de médiation par les pairs. Aïe□! Mais je pense qu'il y a eu un malentendu, voire une interprétation□: que la médiation par les pairs au sens stricte du terme ne soit presque jamais utilisée, ne signifie pas que la médiation par les pairs ne sert à rien□! Il est vrai que je ne me suis pas attardée à relever les bienfaits multiples d'une telle pratique. Je pourrais citer le témoignage de certains élèves-médiateurs qui disent avoir acquis une meilleure écoute, résolu des conflits



Illustration de Jacques Azam, Tirée de "La violence et la non-violence", Brigitte Labbé et Michel Puech, Ed. Les Godtiers Philo, Milan, 2002

venais dans une classe spécialisée pour initier les enfants à la résolution positive des conflits. La question d'aller jusqu'à la médiation par les pairs s'est posée et c'est la raison pour laquelle je me suis intéressée à ce qui existait déjà en Suisse romande. J'étais partie pour faire de ce mémoire un kit, dans lequel on trouverait la recette pour implanter un projet de médiation par les pairs. Mais très rapidement, je me suis confrontée à un réel problème□: bien que ces projets s'intitulent "médiation par les pairs", très peu de médiations sont réalisées dans le sens où je comprends ce terme. Dans les milieux de la non-violence active, la médiation définit un cadre précis, où un individu assume le rôle de médiateur pour deux personnes en conflits et accompagne,

constaté que malgré l'absence de médiation stricto sensu, ils restaient emballés par ce projet et mentionnaient particulièrement l'aspect d'éducation à la citoyenneté. Ceci m'a conduite à vouloir comprendre le lien existant entre ces deux termes. J'ai découvert que la médiation par les pairs n'est pas uniquement un moyen de résoudre non violemment des conflits, mais représente bien un outil pratique d'éducation à la citoyenneté.

Selon□B. Rey, socialiser c'est faire entrer dans un système de relation ou d'attachement qui évite la violence et engendre la solidarité minimale nécessaire à la vie commune. En d'autres termes, c'est acquérir des comportements responsables qui permettent de vivre en société, et c'est avant

familiaux, porté un regard différent sur leurs camarades... etc. Les élèves n'utilisent pas le projet comme nous l'entendons mais ils se sont appropriés ce qu'ils pouvaient utiliser de ce projet dans leur contexte actuel. Et peut-être même que cette pratique a également contribué à diminuer la violence dans l'établissement? Seule une analyse approfondie pourrait révéler les effets plus discrets. Mais là n'était pas ma question. Pour ma part, je cherchais uniquement à comprendre pourquoi un projet dont les enjeux s'avèrent si humains n'est pas utilisé par les membres de la communauté scolaire.

Mon mémoire veut conduire à une remise en question de la culture d'établissement des écoles et l'on pourrait commencer par s'interroger si l'on peut demander aux élèves d'être acteurs dans un projet alors qu'ils n'ont pas participé à son élaboration? La co-construction n'est-elle pas un élément fondamental pour un savoir-vivre ensemble?

Mais plus fondamental encore: l'apprentissage du savoir-vivre ensemble doit-il se faire dans le cadre d'un projet extra-scolaire? Ne devrait-il pas simplement être inclus dans le programme scolaire? L'augmentation des demandes adressées au CMLK concernant des interventions en gestion des conflits dans le milieu scolaire laisse espérer, à long terme, une réponse positive à cette question.

Frederique Rebetz

La médiation par les pairs: un outil d'éducation à la citoyenneté - Enjeux et Obstacles, Frédérique Rebetz, Université Lumière Lyon 2, 2001-2002.

En prêt au CMLK, cote BR 1864.

Le CMLK organise une rencontre pour parler ensemble de non-violence

Jean-Denis Renaud
partagera ses réflexions et
son expérience

le mercredi 2 avril à 18h45

au Buffet de la Gare d'Yverdon

En bref

▼ Un carnet d'adresses

L'Université de Paix en Belgique vous invite à visiter son site Internet www.universitedepaix.org. Il s'est, entre autres, enrichi d'un carnet d'adresses présentant des organisations spécialisées dans la non-violence, en Europe et ailleurs. Un outil supplémentaire pour un travail en réseau nécessaire.

▼ Un dépliant clé en main pour les familles

Le CMLK a édité un nouveau dépliant de 4 pages "Faire place à la non-violence au sein de la famille". Vous y trouverez des pistes concrètes permettant de préparer les enfants, même petits, à la résolution non-violente des conflits ainsi que, pour celles et ceux qui désirent approfondir ce vaste sujet, une partie bibliographique.

A commander au secrétariat :

021/661.24.34 ou cmlk@cmlk.ch

▼ Les jeux guerriers et les femmes

Il faut tordre le cou aux considérations rapides sur les deux sexes, à savoir : la femme = douceur, amour ; l'homme = violence. La réalité est plus nuancée : les filles aussi consomment des jeux guerriers, des adolescentes se parent d'un érotisme sado-masochiste équivoque, avec des tenues de parachutistes, incluant dessous, vêtements, sacs et y compris portables.

Il y a osmose entre le jeu, le corps, le civil, le militaire, le sexe, la communication. Rien de vraiment étonnant ! L'agressivité féminine diffère de celle du mâle pour des raisons physiologiques, mais elle n'en n'est pas le moteur.

Aujourd'hui, du moins dans les sociétés industrielles (et donc dominantes), la maîtrise de la fécondité libère la femme des aléas de la maternité. Elle peut - si elle le désire - évaluer en potentiel meurtrier la puissance des hommes. Par ailleurs, la parité hommes/femmes est réelle dans l'industrie de l'armement.

Extrait : Union pacifiste, déc-janv. 03

En bref

▼ Surveillons les ventes d'armes : sauvons des vies

Amnesty International lance une nouvelle campagne européenne pour une réglementation efficace des transferts d'armes. Des cartes sont à signer et à adresser, entre autres, au président du Conseil de l'Union européenne. Information auprès de la section française : 0033/1/53.38.65.65.

Pour connaître toutes les actions menées dans divers pays, consultez le www.arms-control.org

▼ La violence ne concerne pas uniquement les jeunes

Dans l'agglomération de Morges et des districts d'Echallens et de Vevey, un diagnostic de la sécurité élaboré dans le cadre de police 2000 (police de proximité), relève que : plus d'un tiers des infractions pénales sont commises par des jeunes de 14 à 18 ans mais que, sur le plan des incivilités, ce ne sont pas les bandes de jeunes qui viennent en premier, mais les problèmes de circulation et de voisinage.

Des propos à mettre en évidence alors que de nombreux médias tendent à souligner la violence des jeunes.

Source : communiqué de presse de l'Etat de Vaud, 11.12.02

L'arche de St-Antoine 2003 : une étape importante

Des problèmes de sécurité menacent les activités de la communauté. Pour pouvoir poursuivre sa mission, il est indispensable de réaliser la mise en sécurité-incendie des bâtiments (on doit encore être trouver 270'000 Euros) et éventuellement l'amélioration des conditions d'accueil (on doit encore trouver 214'200 Euros). Pour que la maison ne soit pas interdite d'accueil, la communauté fait appel à votre coopération. Description des travaux et possibilités de participer au financement :

0033/4/7636.45.52, Michel Nodet ou Pierre Veyrand

▼ Berkeley

C'est à Berkeley que s'est formé, en 1964, le mouvement de la libre parole au sein de la population estudiantine, les premières grosses manifestations contre la guerre du Vietnam, les concerts avec Bob Dylan et Joan Baez.

Berkeley a horreur de la guerre : ses habitant-e-s continuent à valoriser la tolérance, le respect, le partage. Pourtant, le campus universitaire de Berkeley semble hésitant face à la guerre en Irak. Une guerre encore

abstraite pour des jeunes qui ont connu dix années de croissance.

Il faut constater que la démographie a changé, que l'augmentation du coût des études ne facilite pas la disponibilité des étudiant-e-s, happés par des jobs alimentaires et soumis par l'ampleur de leurs emprunts. De plus, l'administration Bush a multiplié des initiatives accroissant la surveillance des citoyens : c'est comme si les enseignant-e-s en étaient venus à s'autocensurer. Le risque d'apparaître antipatriotique est obsédant. Avec le rapprochement des entreprises privées, il faut aussi faire attention à ne pas mécontenter les sponsors.

Le campus de Berkeley ne semble plus être un lieu d'expression de toutes les confrontations, où tout pouvait être remis en cause. Serait-il sous l'emprise de l'aliénation ?

Pas encore puisque la relève est là. Du côté de l'école de droit, des étudiant-e-s ont décidé d'exprimer leur indignation, non par une manifestation, mais par une page de publicité dans le New York Times intitulée " Les juristes de demain ne devraient pas avoir à riposter aux errements d'aujourd'hui".

On oublie toujours que les manifestations contre la guerre du Vietnam ont mis des mois à rassembler des foules.

Extraits de l'article "Calmes colombes de Berkeley", Annick Cojean, *Le Monde* dans *Le Temps* du 6.02.03

**Vous êtes un civiliste
à la recherche d'une période
d'affectation ?!**

Le Service d'aide juridique aux exilé-e-s (SAJE) vous attend de suite et pour une période à convenir (horaires libres avec une permanence en soirée).

Cette structure assure dans le canton de Vaud un soutien juridique aux personnes qui ont connu une procédure d'asile.

SAJE, CP 3864, 1002 Lausanne
021/351.25.51 - saje@bluewin.ch



Greenpeace a dressé à l'entrée de Davos, à l'occasion du WEF, un monument de Ruth Watermann contre les actes irresponsables des transnationales. Cette statue de 3 mètres de haut est nommée Bhopal Memorial.

L'assurance maladie en jeu

Lettre de lectrice en réponse à un article sur la question, paru dans le Terres civiles no 19, p. 2.

Michel, mon ami, idéaliste et irréaliste. Je profite du droit de réponse que Terres civiles me donne pour essayer de définir ma propre position face à tes affirmations.

1. "L'initiative-santé" du PS me paraît excellente et je la signerai sans hésiter.
2. Celle "Pour une maîtrise des primes de l'assurance-maladie" me semble déjà d'avantage sujette à caution puisque le Fond qu'elle propose serait géré par des membres du Conseil fédéral - et je n'en dis pas plus.

3. Et venons en au "Manifeste de Lausanne" que "manifestement", tu soutiens, et c'est là que nos opinions divergent.

Comment peux-tu imaginer que, par exemple, "mon" peuple du Quart monde, celui des "laissés pour compte" dans la banlieue lausannoise, puisse assumer des responsabilités dans la gestion de son capital-santé? L'enseignement, au niveau scolaire, de la prévention exigerait une telle remontée aux sources : familles, société, qui demanderait le temps de plusieurs générations. Et si nous pensons à la difficulté que rencontre la culture de la non-violence, je verrais encore plus inatteignable le fait de savoir régir son corps.

Certes, comme toi, je refuse le monopole d'une science orientée par l'industrie chimique et pharmaceutique, mais je peux me replier sur les médicaments génériques. Pour ne pas parler de sir Alexander Fle-

ming, découvreur des pénicillines, à qui j'élèverais un autel car il a sauvé de la mort deux de mes enfants. Et, les techniques médicales ? Je ne serais pas là à t'écrire, Michel, si je n'avais pas accepté l'implantation d'un stimulateur cardiaque.

D'accord pour une recherche et une réflexion approfondies sur la place de la maladie dans notre société ! La maladie et sa crainte occupent trop d'espace dans le riche monde occidental, ainsi que le confort et mille autres choses, mais comment réagir devant l'effroi d'une pneumonie doublée d'un croup chez un enfant ou devant un arrêt cardiaque chez une vieille personne dont le cerveau marche encore ?

Allez, allez, Michel, cogitons ensemble holistiquement, mais avec un grain de sel (cum grano salis) comme disaient nos ancêtres.

Violetta Bourquin-Fasanari

Votations le 18 mai

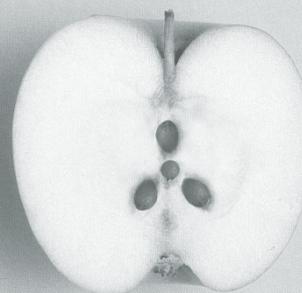
▼ Armée XXI

En janvier 2003, le référendum lancé par les milieux conservateurs concernant la modification de la loi sur l'armée a formellement abouti. Le peuple sera donc appelé à se prononcer le 18 mai prochain. Les principales innovations d'Armée XXI portent sur la réduction des effectifs et des jours de services. Cependant, la durée de l'école de recrues sera augmentée dans la majorité des armes. De plus, les périodes d'affectations seront beaucoup plus concentrées et les possibilités de repousser son service plus limitées. Le service civil subira lui aussi quelques modifications : les civilistes devront accomplir au maximum 390 jours de service au lieu des 450 actuellement. Cependant, proportionnellement, la durée du service civil restera toujours bien plus pénalisante que celle de l'armée, puisque le quota de 1.5 demeure inchangé. Pour le GSSA, malgré ces modifications qui peuvent être perçues par certains comme des améliorations et ce qui en étonnera plus d'un, "la cohérence politique voudrait malgré tout que nous refusions la loi" puisqu'elle ne modifie en rien la suprématie de l'armée par rapport aux autres formes d'engagement... www.gssa.ch.

▼ Sortir du nucléaire

Vous vous souvenez peut-être, le CMLK a participé aux luttes anti-nucléaires dans les années 80. En mai prochain, nous pourrons voter "2 fois oui" pour offrir aux générations futures des énergies plus respectueuses de leur avenir... www.sortirdunucleaire.ch

A force de jouer avec la nature...



... on finit par avoir des pépins



Alpha Blondy : un chanteur engagé

L'image de l'artiste génial et torturé n'est pas souvent associée aux musiciens africains, cependant Alpha Blondy, avec ses frasques médiatisées et son génie incontestable, est une des remarquables exceptions.

De son vrai nom Seydou Koné, Alpha Blondy est né le 1er janvier 1953 à Dimbokro en Côte d'Ivoire. Elevé par sa grand-mère, c'est au cours d'un séjour à New York pour perfectionner son anglais, qu'il découvre sa voie... Après un concert des mythiques Burning Spear en 1977, il commence à chanter dans divers groupes de reggae espérant qu'un producteur le remarque et le fasse enregistrer. La date de retour arrivée et nul contrat en vue, Seydou Koné rentre à Abidjan démoralisé. Sa détresse est telle qu'il passera deux ans dans un hôpital psychiatrique, s'agrippant à ses rêves de gloire et de chansons.

Devenu Alpha Blondy, (nom dérivé de «bandit») il fait apparition dans une émission de télé suite à laquelle il enregistre un premier disque «Jah Glory», en 1981, dont le titre-phare «Brigadier Sabari» dénonce la violence d'une opération de police à laquelle il a assisté. Le succès est énorme, les foules s'enflamment, et c'est le début d'une carrière engagée, souvent controversée. En 1984, il s'installe à Paris et signe un contrat avec l'un des plus grands labels. L'album «Cocody Rock» est enregistré en partie à Paris et en partie à Kingston, en Jamaïque, en compagnie des illustres Wailers. En 1985 sortie de l'album «Apartheid is Nazism», un disque militant, hymne à la liberté et à la paix.

L'album suivant, «Jérusalem», donne lieu à de violentes critiques, Alpha Blondy ayant osé chanter en hébreu devant un public arabe. A ces critiques, le chanteur opposera son désir de voir enfin les hommes se réconcilier. Son groupe, «Solar System», est d'ailleurs un savant mélange de nationalités et de cultures réunissant ainsi le Cameroun, l'Angleterre, la Côte d'Ivoire, la Jamaïque et le Togo. Quoi d'étonnant à cela, lui-même chante en dioula (langue régionale ivoirienne), anglais, français, arabe et hébreu. Au début 1993, le chanteur, épuisé, fait une tentative de suicide. A la fin de l'année, remis de sa dépression, il revient avec un album mystico-polémique,



Enterrez cette hache de guerre, pourquoi font-ils la guerre, ont-ils pensé aux enfants? il faut se rendre aux Nations Unies et en discuter.
«La guerre»; «Dieu», 1993

abordant des sujets comme l'avortement, l'abandon des rancunes israélo-palestiniennes («Dieu» 1993).

Rares sont les chanteurs aussi engagés suscitant autant de réflexion auprès de leurs auditeurs... A côté, un certain agitateur d'une chaîne privée française ne fait vraiment pas le poids... Beaucoup critiqué pour son attachement à l'ex-Président Ivoirien Houphouët Boigny, applaudi pour son engagement envers diverses causes, en particulier celles de la paix et de l'équité, il est un de ceux qui ont enfin permis à la musique africaine d'être reconnue dans le monde occidental.

Le chanteur, la voix de ceux qui n'en ont pas comme il se plaît à le dire lui-même, dénonce les injustices quelles qu'elles soient. Engagé aux côtés de Reporters sans Frontières depuis quinze ans, association défendant les droits et conditions de vie des journalistes sur la planète, il a récemment enregistré un single intitulé «Journalistes

en Danger» dont le bénéfice ira à l'antenne africaine de l'association.

«La démocratie du plus fort est toujours la meilleure, entre le marteau et l'enclume, les plumes se barricadent derrière leur une, et la liberté y a laissé des plumes» : ce titre fait partie de l'album «Elohim» sorti en 2000, où le chanteur nous crie sa colère contre les abus des politiques, la corruption et la misère.

Personnage incontournable en Côte d'Ivoire, il a récemment fait escale à Genève pour un concert à guichets fermés. Son dernier album «Merci» est sorti l'été 2002. Si le style d'Alpha Blondy est résolument africain, son message, lui, est universel. Au vu de la situation actuelle en Côte d'Ivoire, on ne peut qu'espérer que ce dernier soit entendu. Cet homme, si sensible et si conscient des problèmes des autres mérite que l'on s'attarde sur sa personnalité, engagée et attachante.

Sophie Delalay

DISCOGRAPHIE

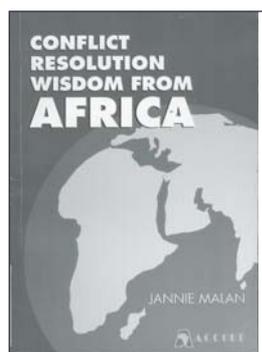
1981 Jah Glory ; 1984 Cocody Rock ; 1985 □ Apartheid is nazis ; 1986 Jerusalem ; 1987 Revolution ; 1989 The Prophets ; 1990 SOS Guerre Tribale ; 1992 Masada ; 1993 Dieu ; 1996 Grand Bassam Zion Rock ; 1998 Yitzhak Rabin ; 2000 Elohim ; 2002 Merci

http://www.bbc.co.uk/radio3/world/womad2002/biog_blondy.shtml

Nouvelles acquisitions

▼ Conflict resolution wisdom from Africa

Jannie Malan, African Centre for the Constructive Resolution of Disputes (ACCORD), 1997, 119 p. (Cote 301.6 MAL)



Ce petit livre très bien construit aborde les problèmes sans faux-fuyant : les rivalités ethniques, l'esclavagisme et le racisme, la période coloniale et la décolonisation, la faim et le SIDA, les fondamentalismes. Face à ces causes de grandes souffrances, il présente la richesse des valeurs et la diversité de l'expérience africaine de résolution des conflits.

▼ Itinéraire de la paix dans les rues de Genève

Roger Durand, Christiane Dunant, Tony Guggisberg, Association «Genève : un lieu pour la paix», 2002, 144 p. (Cote 949.4 DUR)

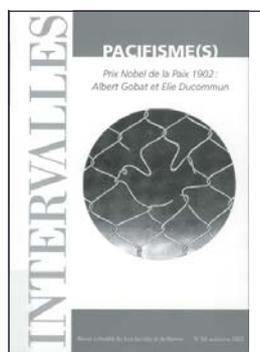


Les 49 panneaux posés ici et là dans les rues de Genève veulent rappeler l'engagement pour la paix de nombreuses personnes et institutions. Il est possible de suivre les itinéraires proposés à pied ou se contenter de lire ce catalogue.

J'ai voulu me laisser surprendre par des informations très diverses sur les démarches allant dans le sens de la paix. Les fondateurs des organisations internationales sont décrits avec leurs projets idéalistes. Plus modestes sont « l'Ecole instrument de paix » de Jacques Mühlethaler, le GIPRI (Institut de recherche pour la paix), le pacifiste allemand Ludwig Quidde réfugié à Genève lorsque monte le nazisme, « l'Union mondiale de la femme pour la concorde internationale » qui est fondée à la Salle centrale en 1915, l'artiste belge réfugié Frans Maserel, et un petit « Temple de l'amitié et de la paix » détruit en 1946... par un peuplier.

▼ Pacifisme(s) : Prix Nobel de la Paix 1902 : Albert Gobat et Elie Ducommun

Intervalles, 2002, 176 p. (Cote 949.4 PAC)



Cette revue spécialisée dans la culture « du Jura bernois et de Bienne » a confié la responsabilité de ce numéro à « Mémoires d'Ici », un jeune centre de recherche et de documentation du Jura bernois. Le prétexte du centenaire de la remise du prix Nobel nous permet de lire des études bien documentées sur le mouvement de paix à la fin du XIXème et au début du XXème siècles. Verdiana Grossi, spécialiste de cette période, expose le contexte de la politique de paix en Suisse. Les biographies des lauréats constituent le tiers central de l'ouvrage. Puis Christophe Stawarz signe une étude des désaccords entre les pacifis-

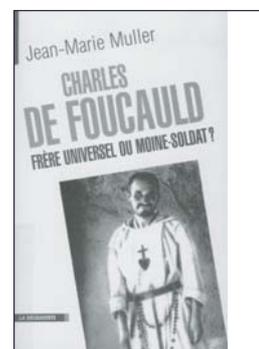
tes luttant sur le terrain du droit (comme les lauréats du Nobel) et le mouvement ouvrier, en particulier l'anarchisme, qui met en avant la lutte entre bourgeoisie et prolétariat. Une étude sur Marguerite Gobat, fille d'Albert, nous fait découvrir les mouvements de femmes pour la paix jusque dans les années 1930.

Finalement, une exposition d'affiches pacifistes commentées est reproduite en fin d'ouvrage. « Mémoires d'Ici » a fait preuve d'originalité et le résultat est convainquant!

Nous avons aussi reçu une biographie plus classique : Elie Ducommun 1833-1906 : chancelier d'Etat, secr. gén. du Bureau international de la paix, prix Nobel de la paix en 1902, Roger Durand [et collab.], Ass. «Genève : un lieu pour la paix», 2002, 294 p. (Cote 920 DUC DUR)

▼ Charles de Foucauld [1858-1916], frère universel ou moine-soldat ?

Jean-Marie Muller, La Découverte, 2002, 232 p. (Cote 920 FOU MUL)



«Cet ouvrage n'est pas une nouvelle biographie de Charles de Foucauld. Je m'y propose seulement d'étudier quel fut le positionnement politique de l'ermite du désert, d'une part face à l'occupation coloniale française à laquelle il se trouve confronté lorsqu'il s'installe au Sahara en 1901, et d'autre part, à partir de septembre 1914, face à la Première Guerre mondiale dans laquelle il se sent pleinement impliqué.» Jean-Marie Muller s'attelle à cette tâche avec sa rigueur habituelle et son bagage de philosophe qui a déjà bien éclairci le concept de non-violence. Sans cacher sa pensée : les idées de Charles de Foucauld sur la violence (nécessaire) des armes «sont inacceptables.» Avec respect : «J'ai conscience

que le questionnement qui se trouve au centre de ces pages peut être douloureux pour ceux qui se veulent les disciples de l'ermite du désert.» Il propose de rompre avec la légende, de rechercher la vérité historique en ne contestant pas la «vérité portée par la légende.»

Du même auteur, une nouvelle synthèse : De la non-violence en éducation, Jean-Marie Muller, UNESCO, 2002, 72 p. (Cote 370 MUL)

Michel Mégard

Nous avons reçu

▼ **Le grand livre de la tendresse**, Ed. Albin Michel / Club du Livre Essentiel (C.L.E.S.), 2002, 346 p. (Cote 152.4 GRA)

▼ **Vivre avec les autres : Chaque jour... la vie**, Jacques Salomé, Les Editions de l'Homme, 2002, 246 p. (Cote 158.2 SAL)

▼ **Quelle paix pour le nouveau siècle ? : Colloque national organisé à la Cité des congrès de Nantes les 16 et 17 décembre 2000**, sous la dir. de Bernard Vrignon et Agnès Chek ; collab. Anne-Sophie Boisgallais, Ed. Chars Léopold Mayer, 2001, 206 p. (Cote 327.172 QUE)

▼ **Les conditions de la survie : La Suisse, la Deuxième Guerre mondiale et la crise des années 90**, Jean-Philippe Chenaux (dir.), Cahiers de la Renaissance vaudoise, [2002], 350 p. (Cote 949.4 CON)

Informations & nouveau

Faites-nous connaître les titres intéressants ... Donnez-nous ce qui encombre vos rayons ... Inscrivez-vous à la liste de nouveautés ... Questionnez-nous sur les documents disponibles ... à l'adresse : <documentation@cmlk.ch>

Le catalogue est accessible sur le site www.cmlk.ch

▼ **Vía Campesina** : Une alternative paysanne à la mondialisation néolibérale, Postface de Jean Ziegler, Centre Europe - Tiers Monde (CETIM), 2002, 255 p. (Cote 327.1 VIA)

▼ **Vom Jugendlichen zum «richtigen» Mann : [Männliche Sozialisation]**, FriZ, 2002, P. 11-26 (Cote BR 1877)

Kleinwaffen wegschaffen : Argumenten Katalog zur Revision des Waffengesetzes und zur Armeewaffenabgabe nach Hause : der schweizerischen Kampagne gegen Kleinwaffen, Redaktion Peter Weishaupt ; Dokumentation Sandra Egli, Kampagne gegen Kleinwaffen ; Schweizerischen Friedensrat, 2002, 39 p. (Cote BR 1878)

Autres acquisitions

▼ **Garten der Gewalt = Jardin de la violence = Giardino della violenza**, Susanna Heimgartner, Schweizerisches Rotes Kreuz (SRK), 2002, 119 p. (Cote 301.633 HEI)

▼ **La sanction : Petites méditations à l'usage des éducateurs**, Eirick Prairat, L'Harmattan, 1997, 136 p. (Cote 370 PRA)

Gandhi, Robert Deliège, PUF, 1999, 126 p. (Cote 920 GAN DEL)

▼ **L'insurgée : Histoire d'un proviseur qui veut réconcilier l'école et les élèves**, Marie-Danielle Pierrelée avec Marie-Christine Jeannot, Seuil, 2000, 199 p. (Cote 920 PIE PIE)

▼ **Le pouvoir de l'empathie : Un antidote à la solitude**, Arthur P. Ciaramicoli et Kaherine Ketcham, Les Ed. de l'Homme, 2000, 294 p. (Cote 152.4 CIA)

▼ **Le médiateur vénicien Alvise Contarini [1597-1653]** : acteur de la «Paix de Westphalie», 20 p. (Cote BR 1873)

▼ **Contre les mines : l'arme du dessin**, L'Hebdo, 2002, 23 p. (Cote BR 1874)

▼ **Journée mondiale de la Paix 2003** : Balance du temps, Ass. Village La Paix, [2002], 24+24 p. (Cote BR 1875)

▼ **Prévenir la violence**, Pascal Le Rest, L'Harmattan, 2001, 186 p. (Cote 796.8 LER) - La valeur éducative du karaté.

▼ **Recht auf gewaltfreie Erziehung : Zur Bedeutung des gesetzlichen Gewaltverbots**, Hans Schleicher, Ass. Suisse pour la Protection de l'Enfant,

[2002], [8 p.] (Cote BR 1876) - www.aspe-suisse.ch

▼ **Vidéo : Violence ou non-violence, quel est ton choix ?**, Michèle Le Boeuf, Jean-Baptiste Libouban, Jean-Pierre Laurent, Les Amis de la Lanza del Vasto ; la Maison de la Paix, 2002, VHS-PAL : 28 minutes (Cote K.V.055)

Dons

▼ **Etat des lieux de la médiation dans le canton de Vaud ; La médiation, un moyen de communication**, Carmen Modoux, 2001, 48 p. (Cote BR 1880)

▼ **Le noyau**, Isabel Pin, Ed. Nord-Sud, 2001, 24 p. (Cote 833 PIN) - Album illustré pour enfants.

▼ **Mon ami Jim**, Kitty Crowther, L'Ecole des loisirs, 1996, 26 p. (Cote 843 CRO) - Album illustré pour jeunes enfants.

▼ **Ça fait mal la violence**, textes de Dr Catherine Dolto-Tolitch et Colline Faure-Poirée ; ill. Joëlle Boucher, Gallimard Jeunesse, 2000, 10 p. (Cote 301.633 DOL) - Album cartonné pour très jeunes enfants.

▼ **Te laisse pas faire ! : Les abus sexuels expliqués aux enfants**, Jocelyne Robert ; ill. Gilles Tibo, Ed. de l'Homme, 2000, 100 p. (Cote 364.15 ROB) - Parents & enfants de 4 à 12 ans.

▼ **Pour une parentalité sans violence**, Claude-Suzanne DidierJean-Jouveau, Ed. Jouvence, 2002, 95 p. (Cote 370 DID)

▼ **Les parents face à la violence de l'enfant**, Christiane Olivier, Fayard, 2000, 116 p. (Cote 370 OLI)

▼ **Matin brun**, Franck Pavloff, Cheyne, (1998) 2002, 10 p. (Cote BR 1882) - Lecture à proposer aux adolescents.

▼ **Humour et «Désobéissance civile jusqu'au désarmement à l'Ouest et à l'Est» pendant la crise des euromissiles en République fédérale allemande : Réflexion sur les blocages non-violents de bases militaires atomiques, en particulier à Großengstingen du 1er au 8 août 1982, à partir de quelques documents comiques** : Une histoire allemande à se coucher pour vivre debout ?, Danielle Bernard, Danielle Bernard, 2002, 35 p. (Cote BR 1879).

M.M.

Autres sélections

▼ A la guerre comme à la guerre. Dessins et souvenirs d'enfance

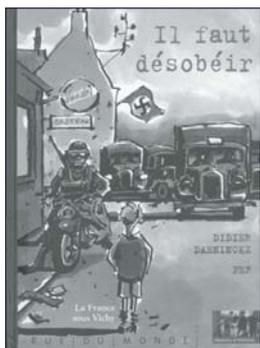
Tomi Ungerer, Ecole des loisirs, 2002, 115□p. (Cote 940.53 UNG)



«Ma mère ne jetait rien. Moi non plus.» Ainsi commence ce petit livre bourré de souvenirs: photos, pages de journal intime, dessins, affiches. Tomi Ungerer, dont on connaît les magnifiques albums illustrés, avait neuf ans en 1940. Il raconte donc son vécu d'enfant en Alsace pendant l'annexion à l'Allemagne: petits et grands bouleversements à la maison et à l'école, brimades, résistances, accommodements, audaces d'une mère déterminée à faire vivre sa famille et à garder sa dignité. Cet ouvrage est à la fois une mine de documents et un passionnant témoignage tout à fait à la portée de jeunes adolescents.

▼ Il faut désobéir. La France sous Vichy.

Didier Daeninckx, ill. de Pef, Ed. Rue du monde, 2002, 33p. (Cote 940.53 DAE)



En 1942, sept policiers de Nancy ont prévenu des familles juives de la rafle qu'ils allaient effectuer, sauvant ainsi près de 300 personnes. Soixante ans plus tard une plaque commémorative a été posée en l'honneur des courageux policiers. Voilà les faits réels que l'auteur a choisis pour parler à de jeunes lecteurs (dès 8 ans) des lois de Vichy et de la désobéissance.

Alexandra, dix ans, va accompagner ses grands-parents à la mairie où ils vont rencontrer «Monsieur Pierre», l'inspecteur de police qui les a sauvés en 42. Le grand-père explique, raconte, répond aux questions d'Alexandra. A la mairie «Monsieur Pierre» dit: «Les ordres étaient clairs. Mais moi je pensais autrement». Pas de grandes phrases mais de la tendresse, de la pudeur et de l'émotion relayées par les illustrations sensibles de Pef. Sur chaque page, des vignettes documentaires retracent le fil des événements.

▼ Femmes en guerre, femmes de paix

Catalogue de l'exposition inaugurée le 12 novembre 2002 à Genève (UniMail), sous la dir. de Corinne Chaponnière, Atoutexte, 2002, 92 p. (Cote 322.6 FEM)



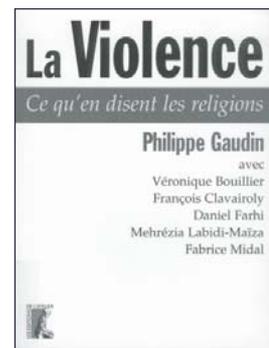
Cet ouvrage comprend deux parties. La première est consacrée à l'action de «Dix pionnières suisses de la paix» aujourd'hui disparues et dont les noms sont peu ou pas connus. Parmi elles, Valérie de Gasparin (fondation de la Croix-Rouge internationale et de La Source, école d'infirmières), Clara Ragaz-Nadig (Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté), Hélène Monastier (Service civil interna-

La deuxième partie, «Agir aujourd'hui», présente une douzaine d'associations de femmes en Argentine, en Tchétchénie, au Tadjikistan et ailleurs. «Contre la haine, le dialogue», «contre la résignation, la protestation», «contre la logique guerrière, la résistance» sont quelques-uns des chapitres qui parlent de leurs actions dont certaines sont soutenues par la Suisse. Illustré de nombreuses photos, l'ouvrage est en outre enrichi d'informations, de citations, de références et d'une remarquable réflexion de Corinne Chaponnière sur les stéréotypes femmes victimes / hommes actifs.

▼ La violence

Sous la dir. de Philippe Gaudin, avec Véronique Bouillier, François Clavairoly, Rabin Daniel Fahri, Méhrézia Labidi-Maïza, Fabrice Midal, Les Ed. de l'Atelier / Ed. Ouvrières, Collection Ce qu'en disent les religions, 2002, 175 p. (Cote 290 GAU)

Les religions nourrissent-elles la violence?



Que proposent-elles pour la dépasser? Des spécialistes de chacune des principales religions - judaïsme, christianisme, islam, hindouisme, bouddhisme - donnent leur point de vue à la lumière des Ecritures et de la tradition. A mon sens, l'intérêt de l'ouvrage réside surtout dans les deux dernières courtes parties. Les spécialistes répondent aux questions du philosophe qui dirige la collection. D'abord à la «Question d'actualité: faut-il supprimer les religions pour éradiquer la violence?». Puis, dans un forum, sur l'origine de la violence et sa légitimité, et sur les remèdes qu'on peut y apporter. Les tâtonnements, les certitudes, les recherches de correspondances, les divergences exprimées sont autant d'éclairages utiles à la compréhension mutuelle.

Jeanne Golay

Comptes 2002 : les nuages après l'éclaircie

Voici une année, nous pouvions annoncer une rémission dans les difficultés financières chroniques que le Centre Martin Luther King rencontre. L'exercice 2001 se terminait par un léger bénéfice et nous relevions combien il était nécessaire d'affermir la santé comptable du Centre pour pouvoir mener à bien les différentes missions qu'il remplit. Nous mettions en avant le besoin d'augmenter le taux d'occupation du secrétariat, qui peinait à faire face à la demande croissante de services, et nous comptions trouver de quoi dédommager d'éventuels civilistes qui seraient venus décharger le travail des secrétaires.

C'était l'année dernière, et nous avons été contraints de réduire nos ambitions...

En effet, l'exercice 2002 se clôt par un déficit. Sans secrétariat supplémentaire ni dédommagement de civilistes. Malgré les efforts fournis durant l'année pour réduire les dépenses par rapport à ce que prévoyait le budget (notamment dans les frais généraux et les autres frais de services), nous peinons à garder la tête hors de l'eau.

Nous avons certes bénéficié d'un don de la Loterie Romande, qui nous a permis de renouveler un parc informatique plus que

vétuste qui commençait à ralentir le travail des secrétaires plutôt que de le faciliter. Le cycle de conférences de novembre a été une opération neutre grâce aux subventionnements décrochés auprès d'Amnesty international et de l'Office fédéral des assurances sociales.

Reste que la colonne vertébrale de notre budget, les cotisations et les dons, se soldent en 2002 par une baisse de près de 20'000 francs. C'est énorme pour une structure telle que la nôtre, qui vit d'abord et essentiellement grâce à ses membres ! De plus, l'Office fédéral de la culture a revu ses conditions de subventionnement. Comme nous n'avons pas pu, entre autres, remettre une liste comprenant prénoms, noms et année de naissance des jeunes (personnes en dessous de 30 ans) qui ont passé par le Centre, le montant octroyé a été revu à la baisse et même si le service civil constitue un quart de nos activités touchant en premier lieu les jeunes. Nous le savons, la tendance générale est de couper dans les subventions.

Cette diminution des entrées financières nous oblige à remettre en cause le fonctionnement du Centre pour 2003. Anouk Henry

nous ayant quitté en décembre, il s'agit en effet de repourvoir son poste. Au vu de l'état actuel de notre caisse, c'est impossible. Nous pouvons bien sûr espérer quelques revenus de la part de l'exposition « Un poing, c'est tout ? », qui s'en va en Belgique cet automne pour une année, mais c'est là la seule source véritable d'argent nouveau sur laquelle nous pouvons compter.

Nous ne le répéterons donc jamais assez, le CMLK a besoin de ses membres pour vivre et remplir sa mission. Alors que la paix et la non-violence sont plus que nécessaires à notre société passablement secouée, nous réitérons notre vœu de vous voir participer à la bonne marche des activités du CMLK. Sans oublier de vous remercier encore une fois pour la confiance accordée à toute notre équipe durant l'année 2002 et pour vos dons qui, malgré les difficultés rencontrées, auront permis à la voix de la non-violence de se faire entendre.

Jean-Luc Moullet
Caissier

Soutenez- le CMLK pour contribuer à faire entendre une voix autre que le langage de la violence, trop souvent utilisé !

- Je m'abonne à Terres civiles (Fr. 30.-/4 numéros).
- Je souhaite devenir membre (Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les petits budgets).
- Je souhaite devenir souscripteur/trice pour un montant annuel de Fr. versé en versements.
- Je souhaite donner un coup de main (boycott, journal, administration, ...).

Nom Prénom

Adresse



A retourner à : CMLK, rue de Genève 52, 1004 Lausanne. Merci !

Comptes d'exploitation

Bilan

	Au 31.12.01	Au 31.12.01
ACTIFS		
Disponibles		
Caisse	83,80	5,80
CCP	7 237,55	8'069,82
CCP 5 ans de service civil	1 910,50	233,90
Banque Coop.	14 219,15	1 565,60
Sous-total Disponibles	23 451,00	9 875,12
Réalisables		
Loyer d'avance au site	671,10	671,10
Stocks marchandises	1 000,00	1 000,00
Actifs transitoires	12 667,65	4 201,95
Impôts anticipés	32,75	49,00
Sous-total Réalisables	14 371,50	5 922,05
Immobilisés		
Installations	1,00	500,00
Mobilier	667,70	600,00
Fonds spécial pour actions		
Informatique	2 075,90	16 000,00
Sous-total Immobilisés	2 744,60	17 100,00
TOTAL ACTIFS	40 567,10	32 897,17
PASSIFS		
Créanciers		
Fonds spécial	10 000,00	10 000,00
Fournisseurs	299,00	796,50
Passifs transitoires	16 976,40	12 603,15
Capital au 31.12 précédent	6 038,49	13 291,70
Compensation déficit 1998		
Report bénéfice (+) /perte (-)	7 253,21	-2 794,18
TOTAL PASSIFS	40 567,10	33 897,17
Capital nouveau	13 291,70	10 497,52

▼ Merci !

Pour donner toutes les chances de réussite au CMLK, l'imprimerie Cric-Print a décidé de nous faire profiter d'un rabais de 10% pour le dernier numéro de décembre, pour le présent numéro ainsi que pour les trois autres parutions pour l'année 2003.

▼ Et bienvenue !

A Roger Gaillard qui, de retour parmi nous, a repris la présidence du Centre Martin Luther King.

	2001	2002	Budget 2003
CHARGES			
Frais de personnel			
Salaires	59 110,00	66 240,00	50 000,00
AVS-AI-APG-AC	3 493,35	6 582,45	6 000,00
LAA	401,60	- 117,95	400,00
Ass. indemnités journalières	178,10	593,25	400,00
LPP (dès 1999)	1 577,25	749,30	1 000,00
Sous-total Personnel	64 760,30	74 047,05	57 800,00
Frais généraux			
Loyer	9 348,00	9 440,85	10 000,00
Frais bancaires	119,00	181,80	200,00
Frais du CCP	513,25	500,95	500,00
Entretien installations	199,20	116,50	200,00
Amortissement inst.		69,00	
Amortissement mobilier		183,70	
Amortissement informatique		590,90	
Assurances mobilier	183,70	183,70	200,00
Taxes d'exploitation		30,00	
Electricité	181,05	393,65	500,00
Frais de bureau	5 540,20	3 936,70	7 000,00
Tél. et fax	3 246,45	2'762,65	3 500,00
Affranchissements	2 528,62	2 577,90	3 000,00
Déplacements	462,20	841,70	1 000,00
Imprimés	989,95	715,00	2 000,00
Action de décembre	1 402,80		1 500,00
Publicité	16,00		1 000,00
Annonce	419,65		
Dédommagements	3 400,00	1 000	4 000,00
Contributions volontaires	1 450,00	800,00	3 000,00
Frais divers	976,95	2 937,30	1 500,00
Renouvellement informatique			3 000,00
Sous-total Frais généraux	30 977,02	27 264,30	42 130,00
"Terres Civiles"			
Frais d'imprimerie TC	8 376,30	8 698,35	10 000,00
Frais d'expédition TC	4 043,40	2'232,45	5 000,00
Frais de surveillance tirage TC	430,40	430,40	500,00
Sous-total "Terres Civiles"	12 850,10	11 361,20	15 500,00
Achats			
Marchandise à revendre	3 306,44	4 574,69	4 000,00
Achats bibliothèque	315,13	825,79	1 000,00
Sous-total Achats	3 661,57	5 400,48	5 000,00
Autres frais de services			
Frais exposition	40 409,60	11 325,35	10 000,00
Frais de formation	20 081,80	30 656,00	30 000,00
Frais 5 ans service civil	10 943,60	7 269,40	
Sous-total autres frais	7 1'435,00	49 250,75	40 000,00
TOTAL CHARGES	183 683,99	167 323,78	160 430,00
PRODUITS			
Ventes librairie	5374,40	4 381,50	5 000,00
Autres ventes	276,40	357,50	400,00
Cotis., dons, abonnements	66 013,75	47 466,00	55 000,00
Souscriptions	12 465,00	14'110,00	15 000,00
Subvention O.F.C.	24 570,00	19 437,00	20 000,00
Produits formation	24 623,45	36 131,20	35 000,00
Dons extraordinaires et legs	1000,00		
Don Loterie Romande		16'000	
Soutiens financiers extraordinaire	75,00	6'705,00	15 000,00
Produits exposition 2000	46 780,25	10'353,90	15 000,00
Dons et subv. 5 ans de service civil	9 655,00	9 540,00	
Intérêts créanciers	103,95	47,50	30,00
TOTAL PRODUITS	190 937,20	164 529,60	160 430,00
Bénéf.(+) ou Perte (-)	7 253,21	-2 794,18	00,00

Prochaine AG du CMLK

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 14 juin de 10h00 à 12h30, aux locaux du CMLK, rue de Genève 52, 1004 Lausanne (en bas du Chemin de Boston). L'AG sera suivie, comme à l'accoutumée, d'un pique-nique tiré du sac de chacun et de chacune (les boissons seront offertes).

Ordre du jour

1. Acceptation du procès-verbal du 1er juin 2002
(peut être commandé au secrétariat)
2. Approbation des comptes 2002
4. Fixation des cotisations 2003
5. Election du nouveau comité
6. **Faut-il donner une nouvelle dénomination au Centre Martin Luther King (CMLK) ?**
7. Divers

COUPON-REPONSE POUR L'AG 2003

CMLK, rue de Genève 52, 1004 Lausanne

Nom, prénom :

Adresse exacte :

Tél. jour : soir :

E-mail :

Je m'inscris / nous nous inscrivons à l'AG du 14 juin à 10h00.

☛ Nous serons personnes.

Je suis dans l'impossibilité de participer à l'AG et vous prie de m'y excuser.

Remarques :

.....

.....

.....

.....

Merci de nous retourner ce coupon-réponse. Même si celui-ci ne devait pas nous parvenir, notre invitation demeure!

Mobilisations contre le G-8

Le prochain sommet du G-8 aura lieu du 1er au 3 juin à Evian. Créé en 1975, il réunit les sept pays les plus riches de la planète plus la Russie. L'objectif est de discuter de manière informelle des orientations d'une mondialisation soumise aux intérêts des multinationales, avec comme conséquences une accélération de la concentration des richesses, une flexibilisation du travail, une destruction de l'environnement... Les recommandations du G-8 sont mises en oeuvre par les institutions internationales comme le FMI, la Banque mondiale ou l'OMC.

Depuis une quinzaine d'années, les mobilisations contre le G-8 et les initiatives altermondialistes se multiplient. Durant ces derniers mois, différents appels ont émergé dans la région lémanique comme «Le feu au lac» lancé par Joseph Zisyadis du POP et Gauche en Mouvement ou la «Coordination européenne contre le G8» impulsé par le Forum social lémanique.

Quand bien même les initiatives à l'encontre du G-8 se veulent non-violentes, le débat a tendance à se focaliser sur les éventuels casseurs et les droits d'expression démocratique en viennent à être mis à rude épreuve. Pour assurer le cadre sécuritaire du G-8 les coûts financiers s'élèverait à 40 millions, sans les frais liés à l'intervention militaire : gilets pare-balle, casques, masques à gaz, lance-grenades, tout est prévu, ou presque, pour faire face à une confrontation avec des manifestants

violents. Une logique - provoqué en premier lieu par la présence du G-8 - qui laisse effectivement craindre que des manifestants se préparent à répliquer à l'armée policière et qui tend à remettre en cause le droit à manifester.

Pour rompre avec l'injustice et la spirale de la violence, l'action non-violente demeure centrale. Au CMLK, aussi, de faire entendre cette voix.

S.B.

Pour plus d'information :

Forum social lémanique :

fisol@bluewin.ch

Le feu au lac : www.evian-g8.org